



Rapport Financier Semestriel 2022

Incluant :

- Rapport Semestriel d'Activité 2022
- Etats Financiers Consolidés résumés au 30 Juin 2022
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'Information Financière Semestrielle 2022
- Déclaration des Personnes Responsables du Rapport Financier Semestriel 2022



Leader mondial de la construction durable

Excellents résultats au 1^{er} semestre 2022 Perspectives 2022 confirmées

- **Chiffre d'affaires en progression de +15,1%**, avec une croissance interne dynamique de +15,0% vs S1 2021 (à deux chiffres sur tous les segments)
- **Ecart prix-coûts positif au S1 2022 au niveau du Groupe**
- **Très bonne exécution du plan « Grow & Impact »** grâce au développement des solutions du Groupe pour l'efficacité énergétique et la décarbonation du monde de la construction et de l'industrie
- **Résultat d'exploitation en progression de +17,5% à 2 791 M€ vs S1 2021** (et +13% à taux de change comparables) avec une **marge record de 11,0%**
- **Résultat net courant record en hausse de +20,5% à 1 814 M€**
- **Cash flow libre robuste de 1 686 M€ avec un taux de conversion de 51%**
- **Rachats d'actions : 431 M€ au S1 2022, nets des opérations liées à l'actionnariat salarié**

Un Groupe transformé et résilient

Perspectives 2022 confirmées : nouvelle progression du résultat d'exploitation en 2022 par rapport à 2021 à taux de change comparables

Benoit Bazin, Directeur Général de Saint-Gobain, a déclaré :

« Les excellentes performances du premier semestre 2022 traduisent les changements profonds opérés dans le Groupe, la très bonne exécution de notre plan « *Grow & Impact* », ainsi qu'une bonne dynamique de nos marchés sous-jacents. Grâce à son offre complète de solutions durables – pour l'efficacité énergétique et la décarbonation du monde de la construction et de l'industrie – et à sa forte exposition au marché de la rénovation, le Groupe est parfaitement positionné sur des fondamentaux de marché très porteurs.

Au cours des prochains trimestres, nous sommes prêts à nous adapter avec agilité aux conséquences de la hausse des taux d'intérêt, de l'inflation, et de la situation géopolitique et énergétique en Europe. Chaque responsable pays a conçu des plans d'actions en portant une attention particulière aux marges et au cash flow. Dans cet environnement plus incertain, Saint-Gobain visera à continuer à surperformer ses marchés et démontrera une résilience renforcée, grâce à la puissance de sa transformation.

Au cours des trois dernières années, nos équipes ont relevé avec succès les défis de la pandémie de coronavirus, des perturbations sur les chaînes d'approvisionnement ainsi que d'un environnement fortement inflationniste. Avec une rotation de son chiffre d'affaires de près de 10 milliards d'euros depuis fin 2018 et une organisation locale, responsabilisée sur les réalités immédiates du terrain, Saint-Gobain a fortement amplifié sa création de valeur.

Dans ce contexte, je suis confiant dans les perspectives 2022 du Groupe qui vise une nouvelle progression du résultat d'exploitation par rapport à 2021 à taux de change comparables. »

Performance opérationnelle du Groupe

A données comparables, le chiffre d'affaires s'inscrit en forte progression de +15,0% par rapport au premier semestre 2021. Cette forte performance traduit le positionnement de leader mondial de la construction durable du Groupe, grâce à son offre unique de solutions innovantes, performantes et durables déployées dans le cadre du plan « *Grow & Impact* ». Elle reflète également la bonne dynamique de l'ensemble de nos segments, qui affichent tous une croissance interne à deux chiffres, portée tout particulièrement par la rénovation en Europe et la construction dans les Amériques et en Asie.

Grâce à la valeur ajoutée apportée par les solutions du Groupe, la hausse des prix s'établit à +15,3% sur le semestre (+14,5% au premier trimestre, +16,1% au deuxième trimestre) – dans un environnement de coûts des matières premières et de l'énergie nettement plus inflationniste – permettant au Groupe de générer un écart prix-coûts positif au premier semestre.

Face à une base de comparaison élevée l'an passé, les volumes du Groupe se stabilisent sur le semestre (-0,3%) et progressent de +8,2% par rapport au premier semestre 2019 (pré-Covid), les bonnes tendances du premier trimestre se poursuivant au deuxième trimestre (+8,2% par rapport à 2019).

A données réelles, le chiffre d'affaires atteint un nouveau record de **25 481 millions d'euros**, en hausse de +15,1% par rapport au premier semestre 2021. **L'effet de change** de +3,3% reflète principalement l'appréciation du dollar américain, de la livre sterling, du réal brésilien et d'autres devises en pays émergents.

L'effet périmètre de -3,2% du chiffre d'affaires résulte de la poursuite de **l'optimisation du profil du Groupe**, à la fois en termes de cessions (principalement Lapeyre en France, la distribution aux Pays-Bas et en Espagne, la distribution spécialisée au Royaume-Uni, Glassolutions en Allemagne ainsi qu'au Danemark et la canalisation en Chine) et en termes

d'acquisitions (principalement Chryso dans la chimie de la construction et Panofrance, spécialiste français de systèmes constructifs en bois). Au total, depuis le lancement de sa transformation fin 2018, Saint-Gobain a signé ou finalisé à ce jour des cessions pour environ 6,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et des acquisitions pour environ 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

L'intégration de Chryso se déroule particulièrement bien, avec une forte croissance interne de +24%, une progression de l'EBITDA à plus de 50 millions d'euros au premier semestre (après 87 millions d'euros d'EBITDA sur l'ensemble de l'année 2021) et une marge qui se maintient au meilleur niveau de son secteur.

L'**acquisition de Kaycan**, acteur majeur du marché des matériaux de construction d'extérieur en Amérique du Nord et leader dans la production de clins de façade (« siding ») au Canada, **devrait être finalisée le 29 juillet 2022**. La **finalisation de l'acquisition de GCP Applied Technologies** dans la chimie de la construction est, quant à elle, **attendue avant la fin de l'année**.

Le résultat d'exploitation du Groupe atteint un nouveau record au premier semestre 2022 à 2 791 millions d'euros, soit une progression de **+17,5% en réel et de +13,0% à taux de change comparables** (+11,1% à données comparables) par rapport au premier semestre 2021.

La marge d'exploitation du Groupe progresse à un nouveau plus haut historique de 11,0% au premier semestre 2022, contre 10,7% au premier semestre 2021, **en progression de 370 points de base depuis le début de la transformation** (premier semestre 2018).

Point sur l'inflation et le contexte énergétique

Dans un environnement d'inflation en accélération, Saint-Gobain anticipe désormais une augmentation de ses coûts d'énergie et de matières premières de près de 3 milliards d'euros en 2022 par rapport à 2021 (contre 2,5 milliards d'euros précédemment). Cette inflation concerne à la fois les matières premières, les transports et le coût de l'énergie, tout particulièrement en Europe. Le Groupe dispose de couvertures pour le gaz naturel et l'électricité, à hauteur d'environ 80% de ses besoins pour l'ensemble de l'année 2022 et d'environ 60% pour l'ensemble de l'année 2023. Pour rappel, la facture énergétique de Saint-Gobain s'est élevée à 1,5 milliard d'euros en 2021, soit 3% du chiffre d'affaires du Groupe.

Compte tenu de sa proactivité en matière de couvertures des coûts de l'énergie, de l'écart prix-coûts positif au premier semestre et de l'accélération de l'effet prix à +15,3% au premier semestre, Saint-Gobain est confiant dans sa capacité à compenser l'inflation prévue sur les matières premières et l'énergie en 2022.

Dans les pays les plus sensibles pour Saint-Gobain aux approvisionnements en gaz russe que sont l'Allemagne, la République tchèque et la Pologne (celle-ci devenant indépendante du gaz russe fin 2022), le Groupe a continué à élaborer différents plans de poursuite de l'activité, permettant de limiter très fortement l'impact direct d'un éventuel arrêt complet de l'approvisionnement en gaz russe à environ 2% du chiffre d'affaires du Groupe, grâce à plusieurs leviers d'actions :

- Qualification d'industrie prioritaire, en particulier dans le vitrage et l'isolation ;
- Utilisation de sources d'énergie alternatives (fioul lourd ou diesel) sur certains sites. Ainsi, en Allemagne, le Groupe dispose de 4 usines de production de verre (*floats*) : une a d'ores et déjà été convertie et les trois autres sont en cours de conversion d'ici la fin de l'année ;
- Accroissement de la flexibilité de nos usines pour fonctionner avec une moindre consommation d'énergie.

Sur l'ensemble de l'Europe, le Groupe est en train d'actualiser ses schémas logistiques de substitution de fabrication entre pays, et a également mis en place un plan de continuité des opérations pour les principales activités manufacturières qui utilisent du gaz en cas de réduction ponctuelle de l'approvisionnement :

- Vitrage : Saint-Gobain dispose au global de 13 *floats* en Europe qui sont ou seront très prochainement en situation de pouvoir fonctionner en l'absence de gaz russe ; 4 sont d'ores et déjà prêts à fonctionner sur des sources d'énergie alternatives ; 4 sont en transition pour une conversion possible d'ici la fin de l'année 2022 ; 5 ont une exposition extrêmement limitée au gaz russe ;
- Isolation : plus de la moitié des usines en Europe sont équipées d'un four fonctionnant à l'électricité ; des investissements supplémentaires sont en cours pour utiliser des sources d'énergie alternatives afin de maintenir la production dans les usines qui le nécessiteraient ;
- Plaque de plâtre : l'outil de production est très flexible ; des investissements sont en cours pour convertir certains processus au diesel ou au gaz naturel liquéfié.

Performance par segment (chiffre d'affaires à données comparables)

Europe du Nord : forte croissance des ventes tirée par la rénovation et marge record

La Région Europe du Nord progresse de +15,2% sur une base de comparaison élevée. Malgré certains signes de ralentissement de la construction neuve, les marchés de la rénovation sont restés porteurs, tirés par une demande stimulée à la fois par des mesures de soutien gouvernementales et un renforcement de la réglementation. Par rapport au premier semestre 2019 (pré-Covid), les volumes du premier semestre 2022 progressent d'environ +6%. La marge d'exploitation de la Région s'inscrit à un nouveau record de 8,2% (contre 7,9% au premier semestre 2021 et 6,0% au premier semestre 2019), grâce à un périmètre d'activités optimisé, à un bon niveau de volumes et surtout à une bonne translation de l'inflation des coûts dans les prix de vente.

Les pays nordiques (13% du chiffre d'affaires du Groupe) continuent leur progression grâce au succès de leur présence sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'artisan et à un marché de la rénovation soutenu par les travaux d'efficacité énergétique. L'investissement pour la création de la première usine au monde de plaques de plâtre neutre en carbone située en Norvège progresse bien avec une ouverture prévue en 2023. **Le Royaume-Uni** (9% du chiffre d'affaires du Groupe), qui a été récemment très actif dans l'optimisation de son périmètre, affiche une performance satisfaisante dans un marché globalement en retrait par rapport à un premier semestre 2021 impacté par un très fort rattrapage post-Covid. **L'Allemagne** (3% du chiffre d'affaires du Groupe) bénéficie de ses positions solides dans la rénovation énergétique avec des mesures de soutien renforcées et se prépare aux incertitudes croissantes quant à la disponibilité et au coût de l'énergie. **L'Europe de l'Est** (4% du chiffre d'affaires du Groupe) affiche une très forte dynamique grâce à des marchés très porteurs et à des gains de parts de marché dans les principaux pays, notamment en Pologne, République tchèque et Roumanie.

Europe du Sud - Moyen-Orient & Afrique : forte dynamique des ventes tirée par la rénovation et très bon niveau de marge

La Région Europe du Sud - Moyen-Orient & Afrique enregistre une bonne dynamique avec une hausse des ventes de +13,6%, tirée par les prix compte tenu d'une base de comparaison très élevée sur les volumes au premier semestre 2021. Malgré certains signes de ralentissement de la construction neuve, tous les pays de la Région enregistrent une croissance interne à deux chiffres grâce à nos solutions complètes qui permettent de surperformer le marché de la rénovation. Les volumes du premier semestre 2022 progressent d'environ +7% par rapport au premier semestre 2019 (pré-Covid). La marge d'exploitation de la Région affiche une très belle performance à 8,9% (en nette hausse séquentielle après 7,4% au second semestre 2021, contre 5,0% au premier semestre 2019), grâce à un profil fortement optimisé post transformation, un bon niveau de prix et de volumes et des gains de productivité de nos équipes.

La **France** (24% du chiffre d'affaires du Groupe) maintient une bonne dynamique par rapport à une base de comparaison élevée l'an passé, portée par des marchés de la rénovation structurellement porteurs – notamment grâce à un contexte réglementaire favorable et des dispositifs de soutien aux ménages comme MaPrimeRénov' qui va être prolongé pour les prochaines années. Les carnets de commandes des artisans continuent d'être bien remplis. Saint-Gobain continue à surperformer grâce à son offre complète de solutions durables et innovantes et à sa présence sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Dans le contexte inflationniste actuel, le Groupe a pris l'initiative de mettre en place plusieurs mesures de soutien aux artisans, que ce soit dans la transparence et l'information sur les tarifs, la durée de validité des devis et l'accompagnement avec les meilleures possibilités de crédit. Saint-Gobain a accompli une prouesse technologique en réalisant, en France, au mois de mai la première production zéro carbone de verre plat au monde grâce à l'utilisation de 100% de verre recyclé (calcin) et de 100% d'énergie verte, produite à partir de biogaz et d'électricité décarbonée. Le Groupe commence à déployer une offre de verre plat bas carbone qui montera en puissance progressivement à partir de septembre. Saint-Gobain a également lancé un programme d'investissements de 120 millions d'euros dans l'isolation en France visant à accroître ses capacités de production, dont 20 millions d'euros destinés spécifiquement à la décarbonation des activités et au développement de l'économie circulaire.

L'**Espagne** poursuit sa forte croissance, tout particulièrement dans les solutions de construction légère et durable, tout comme l'**Italie** qui tire le meilleur parti de ses synergies commerciales pour répondre à la forte demande en rénovation énergétique. Le Groupe continue par ailleurs à investir pour améliorer son mix énergétique, par exemple avec l'installation de panneaux photovoltaïques en Italie sur l'usine d'isolation de Vidalengo. Le **Benelux** résiste bien dans un marché en ralentissement, bénéficiant du développement de son offre complète pour la rénovation avec la diffusion de catalogues de solutions par marché, comme les écoles ou les hôpitaux. Les **pays du Moyen-Orient et d'Afrique** continuent d'afficher une croissance significative, bénéficiant de l'ouverture de nouvelles usines et de marchés dynamiques, tout particulièrement en Turquie et en Egypte.

Amériques : croissance significative des ventes tirée par les solutions complètes de construction légère et très bon niveau de marge

Les Amériques affichent une croissance interne de +16,9% sur le semestre, grâce à un bon niveau de prix et de volumes sur une base de comparaison élevée. Par rapport au premier semestre 2019 (pré-Covid), les volumes progressent d'environ +15%, soutenus par une forte demande et des gains de parts de marché. Le résultat d'exploitation de la Région atteint un nouveau record avec une marge d'exploitation à 16,9%, soutenue principalement par le bon niveau des volumes et par un différentiel prix-coûts matières premières et énergie nettement positif.

- **L'Amérique du Nord** progresse de +17,3%, tirée par le développement d'une offre complète de solutions et par la bonne dynamique dans les solutions de construction légère – de la toiture et des solutions de revêtement extérieur pour l'enveloppe du bâtiment, aux solutions intérieures de performance pour le confort des utilisateurs et l'efficacité énergétique. Notre organisation locale au plus proche des clients a une nouvelle fois permis d'atténuer les tensions sur les chaînes d'approvisionnement. Au Canada, le Groupe a annoncé investir 90 millions de dollars canadiens (dont près de la moitié sont financés par subvention) pour créer la première production neutre en carbone de plaques de plâtre en Amérique du Nord et accroître sa capacité de production. Aux Etats-Unis, dans un marché en manque structurel de logements, l'investissement d'environ 100 millions de dollars sur l'usine de produits de toitures de Peachtree City (Géorgie) permettra de doubler la capacité de production de l'usine et d'assurer un meilleur service client tout en réduisant les émissions CO₂ de 14%.
- **L'Amérique latine** affiche une croissance de +15,8%, malgré une base de comparaison élevée et un environnement macroéconomique moins dynamique au Brésil compte tenu de l'inflation et du triplement des taux d'intérêt de la banque centrale en un an. La croissance dans tous les pays de la région continue à être soutenue par l'augmentation des prix de ventes, l'enrichissement du mix, l'ouverture de nouvelles unités de production (Chili, Argentine, Brésil, Pérou et Mexique), ainsi qu'une présence géographique et une gamme de produits enrichies par des acquisitions ciblées pays par pays dans la chimie de la construction, notamment sur le segment de l'imperméabilisation (IMPAC au Mexique et Brasprefer au Brésil).

Asie-Pacifique : forte progression des ventes et très bon niveau de marge

La Région Asie-Pacifique enregistre une croissance interne de +29,7%, tirée par l'Inde et avec une croissance modérée en Chine en dépit d'une situation sanitaire difficile, qui se traduit au global par une accélération des volumes de +11,3%. La marge d'exploitation s'inscrit en forte progression à 12,7% (contre 11,2% au premier semestre 2021 et 9,5% au premier semestre 2019), soutenue par la bonne dynamique des volumes.

L'**Inde** continue à afficher une excellente performance avec une croissance de plus de 60%, grâce à des gains de parts de marché et à une offre intégrée et innovante, notamment en faveur des bâtiments économes en énergie et en ressources. L'intégration de Rockwool India Pvt Ltd. (isolation en laine de roche) a été réalisée comme prévu début février et complète les positions de leader du Groupe dans les solutions de façade et d'aménagement intérieur. Malgré une situation sanitaire difficile au deuxième trimestre, la **Chine** a maintenu une dynamique de croissance tirée par les prix, grâce à des gains de parts de marché sur le secteur porteur de la construction légère, dont la croissance sera accélérée par des directives récentes sur la construction bas carbone. L'**Asie du Sud-Est** réalise un semestre dynamique – notamment au Vietnam et en Malaisie – porté par la reprise des marchés et la diversification de l'offre, notamment dans la chimie de la construction.

Solutions de Haute Performance (SHP) : accélération de la croissance des ventes et bon niveau de marge, en amélioration séquentielle

Le chiffre d'affaires des SHP progresse de +12,5%, bénéficiant d'une accélération des prix et des volumes (+5,4%) grâce à une reprise globale des marchés, hormis l'automobile en Europe. La marge d'exploitation s'établit à 12,9%, en nette amélioration séquentielle (11,4% au second semestre 2021).

- Les activités servant les **clients mondiaux de la construction** affichent des records de ventes et surperforment le marché avec une croissance de +21,2%. Elles continuent à bénéficier de tendances positives dans les solutions textiles pour l'isolation thermique par l'extérieur (ETICS) grâce à la dynamique favorable de la construction durable. Les très bonnes tendances de ventes de Chryso se poursuivent, tirées par la décarbonation du secteur de la construction. L'intégration et les synergies de croissance se déploient à bon rythme grâce à un excellent pilotage par les équipes de Chryso.
- L'activité **Mobilité** progresse de +5,7%, tirée à la fois par la hausse des prix de vente et par des volumes en progression dans les Amériques, en Inde et en Chine – malgré des perturbations au deuxième trimestre liées à la situation sanitaire – tout particulièrement sur le segment du véhicule électrique dont la part continue à augmenter. Le recul en Europe persiste tout en s'atténuant en fin de période. Grâce à son très bon positionnement sur les véhicules électriques et les produits à forte valeur ajoutée, l'activité Mobilité continue à surperformer le marché automobile.
- Les activités servant l'**Industrie** progressent de +16,0%, soutenues par les activités liées aux cycles d'investissement, comme les céramiques réfractaires qui bénéficient de l'innovation sur les matériaux de spécialités et les technologies de décarbonation pour nos clients. Grâce au co-développement avec les clients et à la forte valeur ajoutée des solutions du Groupe, la dynamique des ventes a été tirée à la fois en prix et en volumes. Dans ce contexte, la société Valoref, pionnière dans le recyclage des céramiques en Europe, prévoit d'étendre ses activités en Amérique du Nord, en Chine et en Inde.

Analyse des comptes consolidés du premier semestre 2022

Les comptes consolidés non audités du premier semestre 2022 ont fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes et ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 27 juillet 2022.

En millions d'euros	S1 2021	S1 2022	Variation %
Chiffre d'affaires et produits accessoires	22 131	25 481	15,1%
Résultat d'exploitation (RE)	2 376	2 791	17,5%
Amortissements d'exploitation	954	992	4,0%
Pertes et profits hors exploitation	-82	-100	-22,0%
EBITDA	3 248	3 683	13,4%
Plus et moins-values de cessions, dépréciations d'actifs et impacts liés aux variations de périmètre	-150	-198	-32,0%
Résultat opérationnel	2 144	2 493	16,3%
Résultat financier	-213	-194	8,9%
Dividendes reçus des participations		1	n.s.
Impôts sur les résultats	-593	-530	10,6%
Sociétés mises en équivalence	2	4	n.s.
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 340	1 774	32,4%
Part revenant aux intérêts ne donnant pas le contrôle	42	50	19,0%
Résultat net de l'ensemble consolidé part du Groupe	1 298	1 724	32,8%
BNPA (Bénéfice Net Par Action)² (en €)	2,45	3,34	36,3%
Résultat net courant¹	1 506	1 814	20,5%
BNPA (Bénéfice Net Par Action)² courant¹ (en €)	2,85	3,51	23,2%
EBITDA	3 248	3 683	13,4%
Amortissements des droits d'usage	-333	-350	-5,1%
Résultat financier	-213	-194	8,9%
Impôts sur les résultats	-593	-530	10,6%
Investissements industriels ³	-431	-590	36,9%
<i>dont capacités additionnelles</i>	121	241	99,2%
Variation du Besoin en fonds de roulement ⁴	662	-574	n.s.
Cash flow libre⁵	2 461	1 686	-31,5%
Taux de conversion de cash flow libre⁶	84%	51%	
ROCE	15,1%	15,3%	
Investissements en location	285	395	38,6%
Investissements en titres nets de l'endettement acquis ⁷	87	283	225,3%
Désinvestissements	-79	79	n.s.
Endettement net de l'ensemble consolidé	7 584	8 276	9,1%

- Résultat net courant : résultat net (part du Groupe) hors plus ou moins-values de cessions, dépréciations d'actifs et provisions non récurrentes significatives
- Calculé sur le nombre moyen pondéré de titres en circulation (516 797 123 actions en 2022, contre 529 188 715 en 2021)
- Investissements industriels : investissements corporels et incorporels
- Variation du besoin en fonds de roulement : sur 12 mois glissants (Cf. Annexe 4, en bas du tableau de financement)
- Cash flow libre = EBITDA - amortissements des droits d'usage + résultat financier + impôts sur les résultats - investissements industriels hors capacités additionnelles + variation du besoin en fonds de roulement 12 mois glissants
- Taux de conversion de cash flow libre = cash flow libre / EBITDA hors amortissements des droits d'usage
- Investissements en titres nets de l'endettement acquis : 283 millions d'euros en 2022, dont 204 millions d'euros de sociétés contrôlées

L'EBITDA progresse de +13,4% à un **niveau record de 3 683 millions d'euros** et la **marge d'EBITDA** s'inscrit à **14,5%**.

Les pertes et profits hors exploitation atteignent -100 millions d'euros contre -82 millions d'euros au premier semestre 2021. Les plus et moins-values de cessions, les dépréciations d'actifs et impacts liés aux variations de périmètre s'inscrivent à -198 millions d'euros (contre -150 millions d'euros au premier semestre 2021) : -60 millions d'euros de dépréciations d'actifs et amortissements incorporels de « Purchase Price Allocation » (PPA)¹ et -138 millions d'euros de résultat sur cession d'actifs et impacts liés aux variations de périmètre avec notamment -77 millions d'euros dus à un litige lié à la cession de Verallia North America en 2014. Le résultat opérationnel progresse ainsi de +16,3% à 2 493 millions d'euros.

Le résultat financier hors dividende de participations s'améliore à -194 millions d'euros contre -213 millions d'euros au premier semestre 2021.

Le taux d'impôt sur le résultat net courant s'inscrit à 24,1%, contre 24,8% au premier semestre 2021. Les impôts sur les résultats s'élèvent à -530 millions d'euros, contre -593 millions d'euros au premier semestre 2021 qui comprenait -105 millions d'euros de report variable exceptionnel au Royaume-Uni en raison de l'augmentation du taux d'impôts sur les sociétés de 19% à 25%.

Le résultat net courant ressort à un record historique de 1 814 millions d'euros (hors plus et moins-values de cessions, dépréciations d'actifs et provisions non récurrentes significatives), **en progression de +20,5%**.

Le résultat net part du Groupe progresse fortement de +32,8% à 1 724 millions d'euros.

Les investissements industriels s'établissent à 590 millions d'euros (contre 431 millions d'euros au premier semestre 2021, niveau anormalement bas s'expliquant par les contraintes liées à la pandémie de coronavirus). La progression s'explique principalement par un doublement des investissements de croissance. **Au premier semestre 2022, le Groupe a ouvert 8 nouvelles usines et lignes de production** pour renforcer ses positions de leader sur les marchés à forte croissance de la construction durable, tout particulièrement dans la chimie de la construction – Asie (Vietnam et Philippines), Amérique latine (Mexique), Afrique (Kenya) et Europe (Pologne et République tchèque avec un site d'impression 3D) – les solutions de construction légère en Inde, et la mobilité en Chine.

Après le niveau exceptionnel de l'an passé, le **cash flow libre** atteint un bon niveau, à **1 686 millions d'euros**, soit 6,6% en pourcentage du chiffre d'affaires, et un taux de conversion de cash flow libre de 51%, en ligne avec notre objectif, grâce à la progression de l'EBITDA et malgré une normalisation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR). Le BFR d'exploitation s'établit à 26 jours de chiffre d'affaires à fin juin 2022, contre 25 jours à fin juin 2021 (et 41 jours à fin juin 2019), en raison d'une hausse anticipée des stocks pour assurer le meilleur service à nos clients, et de l'inflation sur la valorisation des stocks.

1. Les amortissements des actifs incorporels liés aux PPA correspondent aux amortissements des marques, des listes clients et de la propriété intellectuelle. Ils sont reconnus séparément en « autres charges opérationnelles et dépréciations d'actifs ».

Les investissements en titres nets de l'endettement acquis s'élèvent à 283 millions d'euros (contre 87 millions d'euros au premier semestre 2021), reflétant notamment l'acquisition d'IMPAC et de Brasprefer dans la chimie de la construction au Mexique et au Brésil, de Rockwool India Pvt Ltd. et des compléments de technologies comme Monofrax LLC aux Etats-Unis.

Les désinvestissements s'élèvent à 79 millions d'euros (contre -79 millions d'euros au premier semestre 2021) reflétant principalement les cessions des activités de distribution spécialisée au Royaume-Uni.

L'endettement net s'inscrit en légère hausse à 8,3 milliards d'euros fin juin 2022, contre 7,6 milliards d'euros fin juin 2021, à la suite de la génération d'un cash flow libre élevé malgré la normalisation du BFR, de l'acquisition de Chryso et du programme de rachat d'actions (environ 800 millions d'euros sur 12 mois). L'endettement net s'élève à 36% des fonds propres (capitaux propres de l'ensemble consolidé), contre 39% au 30 juin 2021. **Le ratio « dette nette sur EBITDA sur douze mois glissants »** s'établit à 1,2 contre 1,3 au 30 juin 2021.

Perspectives et priorités stratégiques

Perspectives 2022

Malgré un environnement géopolitique et macroéconomique plus incertain, marqué par des perturbations persistantes sur les chaînes d'approvisionnement de l'énergie en Europe, la hausse des taux d'intérêt et la persistance d'une inflation élevée qui font croître les risques de ralentissement dans le marché de la construction neuve, le Groupe devrait continuer à tirer le meilleur parti en 2022 de la bonne dynamique de ses principaux marchés – particulièrement la rénovation en Europe ainsi que la construction dans les Amériques et en Asie – et conforter son très bon niveau de performance opérationnelle grâce à une organisation agile et un modèle optimisé.

Hors nouvel impact majeur de la pandémie de coronavirus et du contexte géopolitique, Saint-Gobain anticipe les tendances suivantes pour ses segments :

- **Europe** : marché porteur de la rénovation nécessitant, au sein de chaque pays, des solutions complètes, notamment pour l'efficacité énergétique ;
- **Amériques** : bonne progression des marchés, tout particulièrement de la construction résidentielle en Amérique du Nord ; environnement moins dynamique au Brésil ;
- **Asie-Pacifique** : croissance des marchés avec une poursuite de la très bonne dynamique en Inde et une reprise en Asie du Sud-Est ; incertitudes à court terme en Chine compte tenu des restrictions liées au coronavirus ;
- **Solutions de Haute Performance** : croissance des marchés soutenue par des tendances porteuses à long terme à la fois en termes de construction durable, de besoins d'innovation et de nouveaux matériaux pour la décarbonation de l'industrie et la mobilité verte, malgré le faible niveau du marché automobile en Europe.

Priorités d'actions

Dans un environnement plus incertain, l'attention du Groupe sera focalisée au cours des prochains trimestres sur **la consolidation de ses performances, notamment en termes de résilience et de capacité d'adaptation post transformation** :

- **Poursuite de l'amélioration structurelle de la marge**, grâce aux économies de coûts et à l'optimisation continue du profil du Groupe (à hauteur de près de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires à la fois en termes de cessions et d'acquisitions), réalisées depuis le début de la transformation, auxquels s'ajoutent les bénéfices de l'efficacité de la nouvelle organisation ;
- **Mise en place de différents plans de poursuite de l'activité** dans les pays européens les plus sensibles à l'approvisionnement en gaz ;
- **Plans d'actions préparés et pilotés par chacun des directeurs généraux de pays afin d'optimiser en temps réel** leurs comptes de résultat, que ce soit en prix de vente, coûts fixes et variables, effectifs ou capacités de production afin de réagir ainsi au mieux et au plus vite aux évolutions de marché.

Par ailleurs, le Groupe poursuit la mise en œuvre des priorités stratégiques qui s'inscrivent pleinement dans le cadre de croissance pérenne à moyen et long terme du plan « *Grow & Impact* » :

1) Poursuivre nos initiatives axées sur la rentabilité et la performance : maintien d'un très bon niveau de marge et d'une forte génération de cash flow libre

- **Attention permanente au différentiel prix-coûts** avec, comme en 2021, une grande proactivité sur les prix ;
- Poursuite rigoureuse de notre **programme d'excellence opérationnelle** ;
- Maintien de **l'amélioration structurelle du Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation** tout en **rétablissant un bon niveau de stocks** pour servir au mieux les clients ;
- **Investissements industriels** autour de **1,8 milliard d'euros**, en ligne avec l'objectif du Groupe de se situer entre 3,5% et 4,5% du chiffre d'affaires, avec une allocation rigoureuse sur les marchés à forte croissance et la transformation digitale.

2) Accélérer la croissance et l'impact du Groupe

- **Croissance supérieure à celle de nos marchés**, notamment grâce à notre offre complète de solutions intégrées, différenciées et innovantes pour apporter « sustainability » et performance à nos clients, et développées dans le cadre d'une organisation au plus proche du terrain par pays ou par marché ;
- **Renforcement de notre rôle de premier plan pour contribuer avec nos solutions à impact positif à bâtir une économie neutre en carbone** avec une politique ESG intégrée aux feuilles de route opérationnelles pays par pays ; consacrer environ 100 millions d'euros par an en investissements industriels et R&D affectés à la réduction des émissions directes de carbone ;
- **Renforcement constant du profil du Groupe**, avec notamment le plein effet de l'intégration de Chryso et la préparation de celles de GCP et de Kaycan, dans le cadre d'une politique active et disciplinée d'acquisitions et de cessions, à la fois ciblées et créatrices de valeur.

Dans ce contexte, Saint-Gobain confirme viser une nouvelle progression du résultat d'exploitation en 2022 par rapport à 2021 à taux de change comparables.

Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté au second semestre 2022 sont ceux décrits à la section 1 « Facteurs de risques » du chapitre 6 du document d'enregistrement universel 2021 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D. 22-0132 (le « Document d'enregistrement universel 2021 »). Ces facteurs de risque demeurent applicables à la date du présent rapport et n'ont pas subi d'évolution significative, à l'exception des risques décrits au paragraphe 1.1.5 de la section 1 du chapitre 6 du Document d'enregistrement universel 2021 qui sont mis à jour comme suit et des descriptifs des procédures judiciaires et administratives figurant au paragraphe 1.4.1 de la section 1 du chapitre 6 du Document d'enregistrement universel 2021 qui sont mis à jour dans la note 9 des comptes consolidés au 30 juin 2022.

Risques liés à l'approvisionnement et à l'évolution des coûts de l'énergie et des matières premières

Les activités industrielles du Groupe, dont certaines sont fortement consommatrices d'énergie, par exemple le vitrage bâtiment et automobile, l'isolation ou encore le gypse (voir section 4 du chapitre 1 du Document d'enregistrement universel pour une description de ces activités), ou dépendantes de certaines matières premières, pourraient être affectées par une hausse significative des prix pouvant découler de difficultés d'approvisionnement en matières premières et/ou en énergies (gaz naturel, électricité par exemple) ou par la survenance de catastrophes naturelles, événements climatiques extrêmes, ou de circonstances géopolitiques telles que le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Dans le contexte actuel d'accélération de l'inflation des coûts de l'énergie, Saint-Gobain anticipe une augmentation de ses coûts d'énergie et de matières premières de près de 3 milliards d'euros en 2022 par rapport à 2021 (contre une précédente estimation annuelle formulée à fin avril 2022 à environ 2,5 milliards d'euros). Cette inflation concerne à la fois les matières premières, les transports et le coût de l'énergie, tout particulièrement en Europe. Le Groupe dispose de couvertures pour le gaz naturel et l'électricité, à hauteur d'environ 80% de ses besoins pour l'ensemble de l'année 2022 et d'environ 60% pour l'ensemble de l'année 2023.

La capacité du Groupe à répercuter les augmentations de ces coûts à ses clients dépend, pour une grande partie, de conditions de marchés ainsi que des usages commerciaux. Même en cas de répercussion par le Groupe, cette dernière peut n'être répercutée que partiellement et/ou faire l'objet d'un décalage dans le temps. L'incapacité du Groupe à répercuter immédiatement et/ou intégralement l'augmentation des coûts des matières premières et/ou de l'énergie à court terme pourrait avoir un effet significatif défavorable sur son activité, sa situation financière ou ses résultats.

Le Groupe met en place des opérations de couverture d'une partie des risques liés au coût de l'énergie. Il ne peut toutefois garantir que ces couvertures, qui représentent elles-mêmes un coût pour le Groupe, permettront de couvrir intégralement les coûts supplémentaires engendrés par les hausses futures des prix de l'énergie ; elles dépendront en effet des hypothèses sous-jacentes d'évolution des coûts retenues par le Groupe.

Dans les pays les plus sensibles pour le Groupe aux approvisionnements en gaz russe que sont l'Allemagne, la République tchèque et la Pologne (celle-ci devenant indépendante du gaz russe fin 2022), le Groupe a continué à élaborer différents plans de poursuite de l'activité, permettant de limiter très fortement l'impact direct d'un éventuel arrêt complet de l'approvisionnement en gaz russe à environ 2% du chiffre d'affaires du Groupe, grâce à plusieurs leviers d'actions : qualification d'industrie prioritaire, utilisation de sources d'énergie alternatives sur certains sites, accroissement de la flexibilité des usines. Par ailleurs, sur l'ensemble de l'Europe, le Groupe est en train d'actualiser ses schémas logistiques de substitution de fabrication entre pays, et a également mis en place un plan de continuité des opérations pour les principales activités manufacturières qui utilisent du gaz en cas de réduction ponctuelle de l'approvisionnement.

Calendrier financier

Une réunion d'information pour les analystes et investisseurs aura lieu le **28 juillet 2022 à 8h30** (heure française). Elle sera retransmise en direct sur le site internet de Saint-Gobain : www.saint-gobain.com/

– Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2022 : **jeudi 27 octobre 2022**, après bourse.

Contacts analystes, investisseurs

Vivien Dardel : +33 1 88 54 29 77
 Floriana Michalowska : +33 1 88 54 19 09
 Christelle Gannage : +33 1 88 54 15 49
 Alix Sicaud : +33 1 88 54 38 70

Contacts presse

Patricia Marie : +33 1 88 54 26 83
 Laure Bencheikh : +33 1 88 54 26 38
 Susanne Trabitzsch : +33 1 88 54 27 96

Glossaire :

- Les indicateurs **croissance interne** et **variation à données comparables du chiffre d'affaires ou du résultat d'exploitation** reflètent la performance organique en excluant l'impact :

- des variations de périmètre, en calculant les indicateurs de l'exercice considéré sur la base du périmètre de consolidation de l'exercice précédent (effet de périmètre)
- des variations de taux de change, en calculant les indicateurs de l'exercice considéré et ceux de l'exercice précédent sur la base des taux de change identiques de l'exercice précédent (impact à taux de change comparables)
- des changements dans les principes comptables applicables

- **EBITDA** : résultat d'exploitation + amortissements d'exploitation - pertes et profits hors exploitation

- **Marge d'exploitation** = Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires

- **ESG** : Environnement, Social, Gouvernance

- « **Purchase Price Allocation** » (PPA) : correspond à la reconnaissance des actifs et des passifs acquis à leur appréciation à la juste valeur et à l'affectation du goodwill résiduel, comme l'exigent les normes comptables IFRS 3 (révisée) et IAS 38, pour les regroupements d'entreprises

Tous les indicateurs de ce communiqué (non définis ci-dessus et en notes de bas de page) font l'objet d'une explication dans les notes aux états financiers du rapport financier semestriel, disponible en suivant le lien ci-contre : <https://www.saint-gobain.com/fr/finance/information-reglementee/rapport-financier-semestriel>

Endettement net	Note 10
Pertes et profits hors exploitation	Note 5
Résultat d'exploitation	Note 5
Résultat financier	Note 10
Résultat net courant	Note 5
Résultat opérationnel	Note 5
Besoin en fonds de roulement	Note 5

Avertissement important - déclarations prospectives :

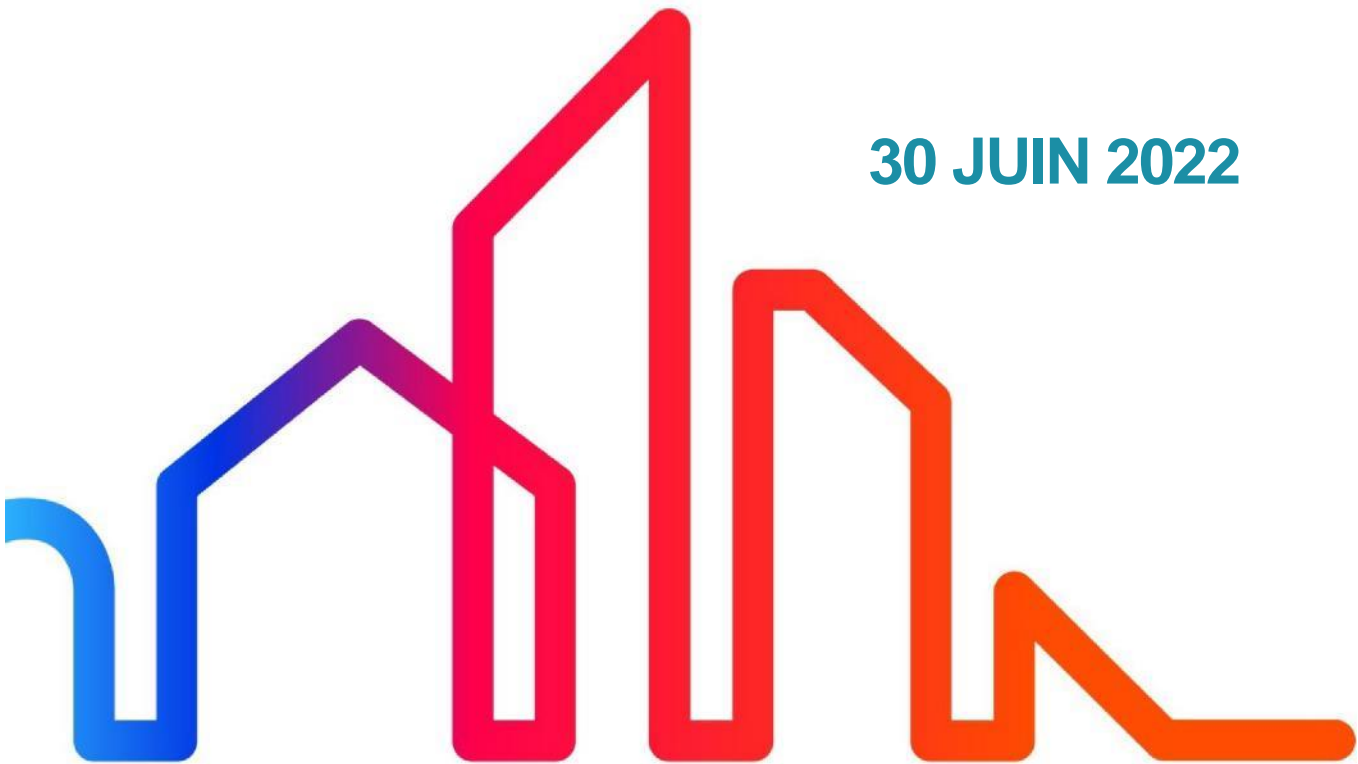
Ce communiqué contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats, aux métiers, à la stratégie et aux perspectives de Saint-Gobain. Ces déclarations prospectives peuvent être généralement identifiées par l'utilisation des termes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que Saint-Gobain estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles ne constituent pas des garanties quant à sa performance future. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques, connus ou inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Saint-Gobain, et notamment les risques décrits dans la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel de Saint-Gobain disponible sur son site Internet (www.saint-gobain.com) et les principaux risques et incertitudes présentés au sein du rapport semestriel d'activité 2022. En conséquence, toute précaution doit être prise dans l'utilisation de ces déclarations prospectives. Ce document contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion. Saint-Gobain ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou de toute autre raison, excepté en application de dispositions légales ou réglementaires.

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre de vente ou d'échange d'actions ou autres titres de Saint-Gobain.

Pour toute information complémentaire, se reporter au site internet www.saint-gobain.com.

**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES
RESUMES**

30 JUIN 2022



SOMMAIRE DETAILLE

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES 2022	4
BILAN CONSOLIDE	4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	6
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE	7
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	8
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	9
NOTE 1 Principes comptables	9
1.1. Référentiel appliqué.....	9
1.2. Estimations et hypothèses.....	10
NOTE 2 Incidences du conflit Russo-Ukrainien	11
NOTE 3 Enjeux climatiques	12
3.1 L'engagement vers la neutralité carbone est au cœur de la stratégie du Groupe.....	12
3.2 Prise en compte de l'engagement vers la neutralité carbone dans l'établissement des états financiers du Groupe.....	13
NOTE 4 Périmètre de consolidation	14
4.1. Principes comptables liés au périmètre de consolidation.....	14
4.2. Evolution du périmètre de consolidation.....	14
4.3. Actifs et passifs détenus en vue de la vente.....	16
4.4. Evolution du nombre de sociétés consolidées.....	17
4.5. Engagements hors bilan donnés liés au périmètre du Groupe.....	17
NOTE 5 Eléments courants de l'activité opérationnelle	18
5.1. Eléments du compte de résultat.....	18
5.2. Informations sectorielles.....	19
5.3. Indicateurs de performance.....	20
5.4. Besoin en fonds de roulement.....	22
5.5. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles.....	24
NOTE 6 Charges et avantages au personnel	25
6.1. Provisions pour retraites et avantages au personnel.....	25
6.2. Paiements en actions.....	27
NOTE 7 Immobilisations incorporelles, corporelles et droits d'usage	28
7.1. Ecarts d'acquisition.....	28
7.2. Autres immobilisations incorporelles.....	29
7.3. Immobilisations corporelles.....	29
7.4. Droits d'usage relatifs aux contrats de location.....	29
7.5. Suivi de la valeur.....	29
NOTE 8 Autres actifs non courants	30
NOTE 9 Autres provisions et passifs courants et non courants, passifs éventuels et litiges	31
9.1. Provisions pour autres passifs.....	31
9.2. Passifs éventuels et litiges.....	32
NOTE 10 Financement et instruments financiers	37
10.1. Résultat financier.....	37
10.2. Endettement net.....	37
10.3. Instruments financiers.....	40
10.4. Actifs et passifs financiers.....	42

NOTE 11	Capitaux propres et résultat par action	43
11.1.	Capitaux propres	43
11.2.	Résultat par action	43
NOTE 12	Impôts	44
12.1.	Impôts sur le résultat	44
12.2.	Impôts différés.....	45
NOTE 13	Evènements postérieurs à la clôture	45

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES 2022**BILAN CONSOLIDE**

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2022	31 déc. 2021
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	(7.1)	11 370	11 181
Autres immobilisations incorporelles	(7.2)	2 991	2 705
Immobilisations corporelles	(7.3)	12 011	11 663
Droits d'usage relatifs aux contrats de location	(7.4)	3 038	2 959
Titres mis en équivalence		632	536
Impôts différés actifs	(12.2)	446	576
Engagements de retraite financés d'avance	(6.1)	1 202	894
Autres actifs non courants	(8)	589	528
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT		32 279	31 042
Stocks	(5.4)	7 611	6 598
Créances clients	(5.4)	6 844	5 104
Créances d'impôts courants	(5.4) (12.1)	124	166
Autres créances	(5.4)	1 777	1 504
Actifs détenus en vue de la vente	(4.3)	105	227
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(10.2)	6 935	6 943
TOTAL DE L'ACTIF COURANT		23 396	20 542
TOTAL DE L'ACTIF		55 675	51 584
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres du Groupe	(11.1)	22 707	20 715
Intérêts ne donnant pas le contrôle		432	411
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		23 139	21 126
Dettes financières long terme - part long terme	(10.2)	8 335	9 194
Dettes de loyers long terme - part long terme	(10.2)	2 530	2 474
Provisions pour retraites et avantages au personnel	(6.1)	1 486	2 014
Impôts différés passifs	(12.2)	664	555
Autres provisions et passifs non courants	(9.1)	1 130	1 066
TOTAL DES DETTES NON COURANTES		14 145	15 303
Dettes financières long terme - part court terme	(10.2)	1 065	1 336
Dettes de loyers long terme - part court terme	(10.2)	713	681
Autres provisions et passifs courants	(9.1)	655	479
Dettes fournisseurs	(5.4)	8 282	6 903
Dettes d'impôts courants	(5.4) (12.1)	241	236
Autres dettes	(5.4)	4 827	4 808
Passifs détenus en vue de la vente	(4.3)	40	167
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	(10.2)	2 568	545
TOTAL DES DETTES COURANTES		18 391	15 155
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		55 675	51 584

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1^{er} semestre 2022	1^{er} semestre 2021
Chiffre d'affaires et produits accessoires	(5.1)	25 481	22 131
Coût des produits vendus	(5.1)	(18 736)	(16 048)
Frais généraux et de recherche	(5.1)	(3 983)	(3 732)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence opérationnelles		29	25
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 791	2 376
Autres produits opérationnels	(5.1)	58	53
Autres charges opérationnelles	(5.1)	(356)	(285)
RESULTAT OPERATIONNEL		2 493	2 144
Coût de l'endettement financier brut		(111)	(124)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		19	1
Coût de l'endettement financier net hors dettes de loyers		(92)	(123)
Intérêts sur dettes de loyers		(28)	(28)
Autres produits et charges financiers		(73)	(62)
RESULTAT FINANCIER	(10.1)	(193)	(213)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence non opérationnelles		4	2
Impôts sur les résultats	(12.1) (12.2)	(530)	(593)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 774	1 340
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		1 724	1 298
Part revenant aux intérêts ne donnant pas le contrôle		50	42

	Notes	1er semestre 2022	1er semestre 2021
RESULTAT NET (PART DU GROUPE) PAR ACTION (en euros)	(11.2)	3,34	2,45
Nombre moyen pondéré de titres en circulation		516 797 123	529 188 715
RESULTAT NET DILUE (PART DU GROUPE) PAR ACTION (en euros)	(11.2)	3,31	2,43
Nombre moyen pondéré et dilué de titres		520 639 280	533 084 200

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 774	1 340
Eléments recyclables en résultat			
Ecarts de conversion et retraitement hyperinflation		961	457
Variation de juste valeur des instruments financiers	(10.3)	49	15
Impôts sur les éléments recyclables en résultat		(12)	(5)
Eléments non recyclables en résultat			
Variation des écarts actuariels	(6.1)	895	289
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat	(12.2)	(230)	(11)
Variation des actifs en juste valeur par capitaux propres et autres éléments	(8)	(2)	6
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		1 661	751
RESULTAT GLOBAL		3 435	2 091
Part du Groupe		3 363	2 044
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle		72	47

Les écarts de conversion pour le premier semestre 2022 concernent principalement le dollar américain, le real brésilien et le rouble russe.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 774	1 340
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus		(32)	(20)
Dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs (y compris droits d'usage)	(5.1) (7)	1 039	1 062
Résultat de cessions d'actifs	(5.3)	128	37
Résultats latents liés aux variations de juste valeur et aux paiements en actions		10	20
Retraitement hyperinflation		9	13
Variation des stocks	(5.4)	(952)	(575)
Variation des créances clients, des dettes fournisseurs et des autres créances et dettes	(5.4)	(409)	(483)
Variation des créances et dettes d'impôt	(5.4)	35	89
Variation des provisions pour autres passifs et des impôts différés	(6.1) (9.1) (12.2)	40	155
TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE		1 642	1 638
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et variations des dettes sur immobilisations	(7) (5.4)	(832)	(560)
Acquisitions de titres de sociétés contrôlées, nettes de la trésorerie acquise		(189)	(74)
Augmentation des dettes sur investissements	(9.1)	57	24
Diminution des dettes sur investissements	(9.1)	(7)	(4)
Acquisitions d'autres titres de participation	(8)	(79)	(11)
Investissements		(1 050)	(625)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(7)	42	69
Cessions de titres de sociétés contrôlées, nettes de la trésorerie cédée		77	(244)
Cessions d'autres titres de participation	(8)	3	2
(Augmentation) diminution des créances sur cessions d'immobilisations	(5.4)	(49)	14
Désinvestissements		73	(159)
Augmentation des prêts et dépôts	(8)	(36)	(12)
Diminution des prêts et dépôts	(8)	51	88
TRESORERIE NETTE DEGAGEE PAR (OU UTILISEE PAR) DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT ET DESINVESTISSEMENT		(962)	(708)
Augmentation de capital	(a)	222	199
(Augmentation) diminution des actions propres	(a)	(706)	(448)
Dividendes mis en distribution	(a)	(835)	(698)
Transactions avec les actionnaires de la société mère		(1 319)	(947)
Augmentations de capital des participations ne donnant pas le contrôle	(a)	11	2
Cessions d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle		39	0
Variation des dettes sur investissements suite aux exercices de put / options de minoritaires	(9.1)	0	(5)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(a)	(65)	(19)
Variation des dividendes à payer		2	1
Transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle		(13)	(21)
Augmentation (diminution) des banques créditrices et autres emprunts à court terme		2 052	74
Augmentation des dettes financières long terme	(b) (10.2)	44	8
Diminution des dettes financières long terme	(b) (10.2)	(1 164)	(1 548)
Diminution des dettes de loyers	(b)	(355)	(376)
Variations de la dette		577	(1 842)
TRESORERIE NETTE DEGAGEE PAR (OU UTILISEE PAR) DES OPERATIONS DE FINANCEMENT		(755)	(2 810)
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie		68	19
Incidence des variations de juste valeur sur la trésorerie		(1)	4
Disponibilités et équivalents de trésorerie classés en actifs détenus en vue de la vente		0	18
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE		(8)	(1 839)
DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE EN DEBUT DE PERIODE		6 943	8 443
DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE EN FIN DE PERIODE		6 935	6 604

(a) Se référer au tableau de variation des capitaux propres consolidés.

(b) Y compris primes, prépaiements d'intérêts, frais liés aux émissions obligataires et intérêts sur les dettes de loyers.

Le montant des impôts décaissés s'élève à 552 millions d'euros au premier semestre 2022 (394 millions d'euros au premier semestre 2021), le montant total des loyers décaissés s'élève à 379 millions d'euros au premier semestre 2022 (370 millions d'euros au premier semestre 2021), dont 28 millions d'euros d'intérêts payés sur les dettes de loyers (28 millions d'euros au premier semestre 2021) et les intérêts financiers décaissés nets des encaissements s'élèvent à 107 millions d'euros au premier semestre 2022 (153 millions d'euros au premier semestre 2021).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	Capital	Primes et réserve légale	Réserves et résultat consolidé	Ecarts de conversion	Réserves de juste valeur	Actions propres	Capitaux propres du Groupe	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
CAPITAUX PROPRES AU 1^{er} JANVIER 2021	2 131	5 104	13 687	(2 857)	(48)	(125)	17 892	311	18 203
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	0	0	273	453	20	0	746	5	751
Résultat de la période			1 298				1 298	42	1 340
Total des produits et des charges de la période	0	0	1 571	453	20	0	2 044	47	2 091
Augmentation de capital									
Plan d'Épargne Groupe	22	177					199		199
Autres							0	2	2
Dividendes distribués			(698)				(698)	(19)	(717)
Actions rachetées et revendues			8			(456)	(448)		(448)
Engagement d'achat d'actions propres			(84)				(84)		(84)
Actions annulées	(23)	(273)				296	0		0
Paiements en actions			41				41		41
Variations de périmètre et autres			15				15	8	23
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2021	2 130	5 008	14 540	(2 404)	(28)	(285)	18 961	349	19 310
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	0	0	405	455	12	0	872	(3)	869
Résultat de la période			1 223				1 223	51	1 274
Total des produits et des charges de la période	0	0	1 628	455	12	0	2 095	48	2 143
Augmentation de capital									
Plan d'Épargne Groupe							0		0
Autres							0	11	11
Dividendes distribués							0	(12)	(12)
Actions rachetées et revendues			11			(417)	(406)		(406)
Engagement d'achat d'actions propres			84				84		84
Actions annulées	(34)	(464)				498	0		0
Paiements en actions			17				17		17
Variations de périmètre et autres			(36)				(36)	15	(21)
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2021	2 096	4 544	16 244	(1 949)	(16)	(204)	20 715	411	21 126
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	0	0	653	938	48	0	1 639	22	1 661
Résultat de la période			1 724				1 724	50	1 774
Total des produits et des charges de la période	0	0	2 377	938	48	0	3 363	72	3 435
Augmentation de capital									
Plan d'Épargne Groupe	20	202					222		222
Autres							0	11	11
Dividendes distribués			(835)				(835)	(65)	(900)
Actions rachetées et revendues			(11)			(695)	(706)		(706)
Engagement d'achat d'actions propres			(79)				(79)		(79)
Actions annulées	(36)	(438)				474	0		0
Paiements en actions			27				27		27
Variations de périmètre et autres							0	3	3
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2022	2 080	4 308	17 723	(1 011)	32	(425)	22 707	432	23 139

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la Compagnie de Saint-Gobain (la Société) et de ses filiales (l'ensemble constituant « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Ils sont exprimés en euros arrondis au million le plus proche.

Ces états financiers ont été arrêtés le 27 juillet 2022 par le Conseil d'administration.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du groupe Saint-Gobain ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ces états financiers résumés ne comprennent pas l'ensemble des informations demandées pour les états financiers annuels et doivent être lus en relation avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments évalués à la juste valeur décrits dans cette annexe.

1.1. Référentiel appliqué

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (« Normes IFRS ») et interprétations telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2022. Par ailleurs, ces états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS émises par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), à l'exception de l'amendement à IAS12 mentionné en note 1.1.3.

A l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et applicables obligatoirement à compter du 1^{er} janvier 2022 (cf. paragraphe 1.1.1) et des méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêts intermédiaires (cf. paragraphe 1.2), les règles d'évaluation et principes comptables sont identiques à ceux appliqués par le Groupe pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2021.

1.1.1. Normes, interprétations et amendements à des normes existantes d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022

Les normes et amendements suivants, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022, ont été appliqués, lorsque nécessaire, aux comptes consolidés établis au 30 juin 2022 :

- Amendement à IFRS 3 « Mise à jour du cadre conceptuel » ;
- Amendement à IAS 37 « Coûts d'exécution d'un contrat » - clarification des coûts à retenir lors de l'analyse des contrats déficitaires ;
- Amendement à IAS 16 « Revenus de pré-utilisation d'un actif corporel ».

Les principales décisions IFRIC publiées sur le premier semestre 2022 concernent :

- IFRS 9 et IAS20 « Transactions TLTRO III » ;
- IFRS 7 « Dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation via un contrat avec un tiers » ;
- IFRS 15 « Revendeurs de logiciels : agent versus principal ».

Ces textes n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

1.1.2. Normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables par anticipation aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 ou postérieurement

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023 ou postérieurement n'ont pas été adoptés par anticipation par le Groupe au 1^{er} janvier 2022. Elles concernent :

- Amendement à IAS 1 concernant le classement des dettes en courant / non courant et les informations sur les politiques comptables ;
- Amendement à IFRS 17 « Norme pour les contrats d'assurance », y compris les amendements publiés en juin 2020 ;
- Amendement à IAS 8 « Définition des estimations ».

Les améliorations annuelles des IFRS – cycle 2018-2020 applicables par anticipation concernent :

- IFRS 9 « Précisions sur les frais à inclure dans le test des 10% applicable aux modifications de dettes » ;
- IAS 41 « Evaluation à la juste valeur de l'actif biologique » ;
- IFRS 16 « Exemples illustratifs » - modification de l'exemple concernant les concessions faites aux locataires ;
- IFRS 1 « Précision sur l'évaluation des écarts de conversion ».

1.1.3. Normes, interprétations et amendements à des normes existantes publiés mais non encore applicables

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes publiés mais non encore applicables concernent :

- Amendement à IAS 1 concernant le classement des dettes en courant / non courant (application différée d'un an, soit au 1^{er} janvier 2024) ;
- Amendement à IFRS 17 « Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Information comparative » ;
- Amendement à IAS 12 « Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction ».

Ces nouvelles normes sont en cours d'analyse par le Groupe lorsqu'elles lui sont applicables.

1.2. Estimations et hypothèses

La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les produits et les charges du compte de résultat. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs dans le contexte actuel de l'environnement économique et financier qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les estimations et hypothèses principales décrites dans cette annexe concernent l'évaluation des engagements de retraites et les paiements en actions (note 6 « Charges et avantages au personnel»), les tests de valeur des actifs (dont notamment les hypothèses intégrées à ces tests en lien avec les engagements du Groupe de diminution de ses émissions nettes de carbone) et la durée retenue pour les contrats de location (note 7 « Immobilisations incorporelles, corporelles et droits d'usage »), les provisions pour autres passifs (note 9 « Autres provisions et passifs courants et non courants, passifs éventuels et litiges »), la valorisation des instruments financiers (note 10 « Financement et instruments financiers ») et les impôts (note 12 « Impôts »).

Les méthodes d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2021. Les méthodes d'évaluation spécifiques appliquées concernent l'impôt sur le résultat (cf. note 12.1) et les avantages au personnel (cf. note 6.1).

NOTE 2 INCIDENCES DU CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN

Dans le contexte changeant et très complexe du conflit Russo-Ukrainien, la première priorité du Groupe a été d'assurer son soutien et sa solidarité avec l'Ukraine, sa population, et l'ensemble de ses collaborateurs ukrainiens à travers le monde, afin d'assurer au mieux leur sécurité ainsi que celle de leurs familles.

Les équipes du Groupe en Pologne et en Roumanie se sont par ailleurs mobilisées pour apporter une aide humanitaire et financière aux réfugiés sur le territoire, en complément du soutien financier apporté par le Groupe, notamment à destination du Comité International de la Croix Rouge.

Les principaux impacts du conflit sur la stratégie et la performance financière du Groupe ont été analysés à plusieurs niveaux :

- Eléments courants de l'activité opérationnelle

Depuis le déclenchement du conflit entre la Russie et l'Ukraine, outre l'application par le Groupe des sanctions mises en place à l'encontre de la Russie, le groupe Saint-Gobain a décidé de mettre fin à toutes ses exportations vers des clients en Russie et Biélorussie, et à toutes ses importations en provenance de ces deux pays, et il a suspendu tout nouveau projet d'investissement dans ces pays.

Néanmoins, les activités locales russes, qui représentent environ 0,6% du chiffre d'affaires mondial du Groupe et qui ne font l'objet d'aucun partenariat local, continuent de fonctionner, en mode autonome, les solutions produites localement étant intégralement vendues sur les marchés locaux du bâtiment.

En Ukraine, Saint-Gobain n'opère pas d'activité industrielle, et le bureau commercial de Kiev a été fermé.

L'une des conséquences indirectes du conflit est l'accélération de l'inflation. A ce titre, le groupe Saint-Gobain a enregistré, au premier semestre 2022, une augmentation de ses coûts d'énergie et de matières premières par rapport au premier semestre 2021. Cette inflation concerne notamment le coût de l'énergie, tout particulièrement en Europe.

Grâce à la politique en vigueur en matière de couvertures des coûts de l'énergie, aux efforts de prix, et à la valeur ajoutée apportée par les solutions du Groupe, Saint-Gobain a réussi à dégager un écart prix-coûts (matières premières et énergie) positif sur le premier semestre 2022. Le Groupe dispose de couvertures de l'ordre de 80% pour le gaz naturel et l'électricité en Europe sur le second semestre 2022.

Plus particulièrement au sujet des approvisionnements en gaz russe, les pays les plus sensibles pour Saint-Gobain étant l'Allemagne, la Pologne et la République tchèque, le Groupe s'est préparé avec différents plans de poursuite d'activité permettant de limiter très fortement l'impact d'un scénario d'arrêt partiel ou complet d'approvisionnement. Il dispose notamment de plusieurs leviers d'actions : qualification d'industrie prioritaire, utilisation de sources d'énergie alternatives préparées sur certains sites, accroissement de la flexibilité de ses capacités de production.

- Périmètre de consolidation

Dans la mesure où le Groupe continue à produire et vendre en Russie pour le marché local du pays, et à assurer ses opérations en totale autonomie de gestion et maîtrise des rendements, il continue d'exercer le contrôle de ses filiales russes.

Ainsi, en application de la norme IFRS10, les sociétés russes et ukrainiennes n'ont pas été déconsolidées, elles restent intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe pour l'établissement des comptes consolidés du premier semestre 2022.

- Suivi de la valeur des actifs dans le contexte du conflit Russo-Ukrainien

Le total des actifs non courants en Russie représente un montant de 269 millions d'euros, soit 0,8% du total de l'actif non courant du Groupe.

Compte-tenu de la continuité de l'exploitation et du contrôle des sociétés du Groupe en Russie, aucun indicateur de perte de valeur n'a été mis en évidence sur ces sociétés de sorte qu'aucune dépréciation en lien avec le conflit Russo-Ukrainien n'a été comptabilisée sur le premier semestre 2022.

- Risques financiers (crédit, liquidité, change)

Compte tenu de la faible présence du Groupe en Russie et en Ukraine, le conflit n'a pas engendré de risque de crédit ni de liquidité, et les risques de change sont également maîtrisés.

Depuis le 2 mars 2022, le Groupe utilise pour la conversion de ses comptes consolidés le cours du rouble russe publié sur le site de Reuters.

Si les incidences directes du conflit Russo-Ukrainien n'ont pas eu d'impact matériel sur les états financiers du premier semestre 2022, la situation demeure néanmoins instable et complexe. Le Groupe maintient sa vigilance sur l'analyse des impacts futurs que pourraient engendrer le conflit.

NOTE 3 ENJEUX CLIMATIQUES

Compte tenu de ses activités sur le marché de la construction légère, de l'efficacité énergétique, et de la rénovation, les enjeux de développement durable constituent un élément essentiel au soutien de la croissance du Groupe Saint-Gobain. Ils participent ainsi aux perspectives de développement du Groupe, en cohérence avec les aspects de transition énergétique.

La réponse aux défis climatiques est donc au cœur de la stratégie du groupe Saint-Gobain, et l'engagement vers la neutralité carbone est pris en compte dans ses décisions financières.

3.1 L'engagement vers la neutralité carbone est au cœur de la stratégie du Groupe

Dans la continuité de l'accord de Paris, Saint-Gobain a officialisé le 23 septembre 2019 à New York son soutien au « *Business Ambition for 1,5°C* » du Global Compact de l'ONU. Le Groupe s'est ainsi engagé à atteindre la neutralité carbone (zéro émission nette) à horizon 2050.

Pour atteindre cet objectif de neutralité carbone d'ici 2050, Saint-Gobain a défini courant 2020 une feuille de route 2030. Elle comporte, outre la confirmation des objectifs à fin 2025 de réduction des impacts environnementaux, un objectif de réduction de 33%, en absolu par rapport à 2017, des émissions de CO₂ pour les *scopes* 1 et 2, ainsi que de 16% pour le *scope* 3.

Ces nouveaux engagements de réduction des émissions à horizon 2030 ont été validés par l'organisation Science-Based Target initiative (SBTi). Ils reflètent l'accélération des ambitions du Groupe, et l'engagement vers la neutralité carbone place la réponse aux défis du changement climatique au cœur de sa stratégie, au même titre que l'offre à ses clients de solutions leur permettant de répondre aux enjeux environnementaux qu'ils rencontrent.

3.2 Prise en compte de l'engagement vers la neutralité carbone dans l'établissement des états financiers du Groupe

En cohérence avec ces engagements et objectifs, le Groupe a considéré les enjeux liés au changement climatique et au développement durable dans ses comptes, principalement sur les aspects suivants :

- **Modalités d'évaluation des actifs**

Le Groupe n'a pas identifié de changement d'hypothèse dans ses engagements envers la neutralité carbone susceptible d'affecter de manière significative la valeur de ses actifs et l'évaluation de la durée de vie de ses immobilisations.

- **Quotas de CO₂**

Le groupe Saint-Gobain disposait, à la fin de l'exercice 2021, d'un stock de 3,7 millions de tonnes de quotas d'émission de gaz à effet de serre alloués par la Communauté européenne, auxquels il convient d'ajouter 2,1 millions de tonnes de quotas reçus au premier semestre 2022 au titre de l'année 2021. En l'état actuel des textes et règlements, le Groupe estime pouvoir conserver une autosuffisance en quotas à moyen terme considérant son niveau actuel de stock d'allocations.

- **Investissements durables, dépenses de recherche et développement, et autres dépenses en faveur du climat et de la préservation de l'environnement**

En 2022, le Groupe envisage de consacrer 100 millions d'euros aux investissements industriels et dépenses de recherche et développement ciblés sur sa stratégie environnementale de réduction des émissions de CO₂ industriels. Ces investissements sont en ligne avec l'engagement du Groupe pris lors de la communication de sa feuille de route CO₂ d'investir 1 milliard d'euros en investissements industriels et dépenses de recherche et développement entre 2021 et 2030.

- **Politique de rémunération des dirigeants**

En outre, le renforcement de l'engagement du Groupe vers la neutralité carbone s'est traduit, depuis 2020, par une augmentation du poids des objectifs RSE dans les critères des plans de rémunération à long terme des dirigeants, avec une pondération relevée à 20% au lieu de 15%, et des objectifs CO₂ passant de 5% à 10% (cf. note 2.2 du chapitre 5 du DEU au 31 décembre 2021).

La prise en compte des enjeux liés au changement climatique n'a pas eu d'impact matériel sur les jugements exercés et les principales estimations nécessaires à l'établissement des états financiers.

Le Groupe continuera d'analyser les impacts potentiels des évolutions réglementaires futures en lien avec le changement climatique et la transition énergétique dans le cadre de son engagement à atteindre une neutralité carbone à horizon 2050.

NOTE 4 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

4.1. Principes comptables liés au périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la Compagnie de Saint-Gobain et de toutes ses filiales contrôlées, des sociétés contrôlées conjointement et des sociétés sous influence notable.

Au premier semestre 2022, le traitement adopté dans le cadre de l'application de la norme IAS 29 « information financière dans les économies hyperinflationnistes » pour les pays déclarés en situation d'hyperinflation a été le suivant :

- **Argentine**

L'Argentine est, depuis le 1^{er} juillet 2018, considérée comme un pays en hyperinflation. La norme IAS 29 s'applique donc aux entités dont la monnaie fonctionnelle est le peso argentin (selon la table d'inflation FACPCE).

- **Liban**

Le Liban est considéré depuis octobre 2020 comme un pays en hyperinflation. La norme IAS 29 est ainsi devenue applicable, à compter du 31 décembre 2020, aux entités dont la monnaie fonctionnelle est la livre libanaise. Cependant, compte-tenu du caractère peu significatif de l'exposition du Groupe au Liban (le chiffre d'affaires et le total des actifs non courants représentent moins de 1% des données consolidées du Groupe), la norme IAS 29 n'est pas mise en œuvre à ce jour pour les sociétés libanaises du Groupe.

- **Turquie**

Avec un taux d'inflation cumulée sur 3 ans supérieur à 100% depuis février 2022, la Turquie a été intégrée en mars 2022 dans la liste des économies hyperinflationnistes. Ainsi, la norme IAS 29 devient applicable aux entités dont la monnaie fonctionnelle est la livre turque pour l'établissement des comptes du premier semestre 2022. Compte-tenu de la faible exposition du Groupe en Turquie (le chiffre d'affaires et le total des actifs non courants des sociétés en Turquie représentent moins de 1% des données consolidées du Groupe), la norme IAS 29 n'a pas été appliquée sur le premier semestre 2022 pour les sociétés turques du Groupe.

4.2. Evolution du périmètre de consolidation

Les évolutions significatives du périmètre de consolidation du Groupe au cours du premier semestre 2022 sont présentées ci-dessous :

Le Groupe a réalisé 22 acquisitions de sociétés contrôlées pour un prix d'acquisition total de 245 millions d'euros. Le Groupe a également procédé à 12 cessions de sociétés contrôlées.

4.2.1. Acquisitions du premier semestre 2022

Les acquisitions représentent un chiffre d'affaires en année pleine de 290 millions d'euros et un EBITDA de 30 millions d'euros.

Les principales acquisitions du premier semestre 2022 sont récapitulées ci-après :

- Le 2 janvier 2022, Saint-Gobain a finalisé l'acquisition d'Igland Industrier AS, un fabricant de garages préfabriqués pour villas, disposant également d'un réseau de services d'assemblage en Norvège.

- Le 7 janvier 2022, Saint-Gobain a réalisé l'acquisition de Fischer Ag, une entreprise suisse d'installation et de réparation de cuisines et d'appareils électroménagers.
- Le 4 février 2022, Saint-Gobain a finalisé l'acquisition de Rockwool India Pvt Ltd., un acteur majeur dans la production de laine de roche en Inde. Cela fait suite à l'annonce le 21 décembre 2021 de l'accord signé par Saint-Gobain avec Alghanim Group.
- Le 1^{er} avril 2022, conformément à la communication faite le 20 octobre 2021, Saint-Gobain a finalisé l'acquisition d'Impac, acteur de référence sur le marché de la chimie de la construction au Mexique. Cette acquisition permet au Groupe de consolider sa position de *leader* en Amérique Latine tout en accélérant sa dynamique de croissance dans la région et en étoffant son offre de solutions à destination des marchés de la construction durable.
- Le 12 mai 2022, Saint-Gobain a annoncé l'acquisition de Global SFC, acteur majeur dans la technologie nano-céramique de films de revêtement pour fenêtres, situé en Corée du Sud. Cette acquisition, finalisée le 22 avril 2022, permettra d'améliorer les propriétés isolantes de la gamme de films Solar Gard®, leader mondial dans les technologies innovantes de films permettant le contrôle solaire et la protection des surfaces à destination des marchés de la construction et de la mobilité durables.
- Ce même jour, Saint-Gobain a annoncé l'acquisition de Monofrax LLC, acteur régional de référence sur le marché des réfractaires électrofondus aux Etats-Unis. Cette acquisition, finalisée le 20 avril 2022, complètera la présence mondiale de Saint-Gobain et renforcera la localisation de la production de réfractaires au plus proche du client final. Elle permettra de développer des applications verrières à haute valeur ajoutée et des solutions pour la décarbonation des procédés de fusion de métaux légers.

L'identification et l'évaluation des actifs acquis, des passifs assumés et des dettes reprises à leur juste valeur des acquisitions du premier semestre 2022 seront finalisées dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

Au 30 juin 2022, l'évaluation à leur juste valeur de chacune des grandes catégories d'actifs acquis et de passifs du Groupe Chryso a été finalisée. Les montants affectés en relation clientèle et en marques s'élèvent respectivement à 326 millions d'euros et 174 millions d'euros, ce qui ramène le *goodwill* après affectation du PPA à un montant de 493 millions d'euros.

4.2.1.1. Principales cessions du premier semestre 2022

Les cessions représentent un chiffre d'affaires en année pleine de 537 millions d'euros.

Les principales sorties de périmètre du premier semestre 2022 sont récapitulées ci-après :

- Le 10 janvier 2022, conformément à la communication faite le 10 décembre 2021, Saint-Gobain a finalisé la cession de son activité régionale de transformation de verre Glassolutions au Danemark au fabricant de verre allemand Sencoglas Holding GmbH.
- Le 4 février 2022, Saint-Gobain a annoncé la cession de son activité régionale de transformation de verre Baltiklaas Oü en Estonie à Polar Glass Oü, une filiale de Barrus AS.
- Le 17 février 2022, Saint-Gobain a signé un accord en vue de la cession de son activité de distribution spécialisée en carrelage au Royaume-Uni – CTD Tile Group à Aurelius Investments, et un accord concernant la cession à Wolseley UK de la société Ideal Bathrooms, sa dernière enseigne de distribution spécialisée en produits de plomberie, chauffage et sanitaire au Royaume-Uni.
- Le 28 février 2022, conformément à la communication faite le 13 décembre 2021, Saint-Gobain a finalisé la cession à Wolseley UK de trois de ses quatre dernières enseignes de distribution spécialisées en plomberie, chauffage et sanitaire au Royaume-Uni : Neville Lumb, DHS et Bassetts.
- Le 12 mai 2022, Saint-Gobain a annoncé la cession de International Decorative Surfaces (IDS), son activité de distribution spécialisée en revêtements de sol, plans de travail et stratifiés au Royaume-Uni, à Chiltern Capital.
- Ce même jour, Saint-Gobain a signé des accords définitifs en vue de la cession de deux sites de transformation de verre spécialisés dans la production de double vitrage au Royaume-Uni.
- Le 27 mai, Saint-Gobain a annoncé la cession de ses filiales de transformation de verre en Autriche, Eckelt Glas et Glas Ziegler, au groupe privé allemand Aequita, ainsi que sa participation dans la co-entreprise Glaskontor Erfurt – activité de transformation de verre en Allemagne – à Caleoglas Group.

Ces cessions s'inscrivent dans la poursuite de la stratégie d'optimisation du portefeuille de Saint-Gobain, visant à améliorer le profil de croissance et de rentabilité du Groupe, en ligne avec les objectifs du plan « *Grow & Impact* ».

4.3. Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente incluent notamment :

- Tadmar pour laquelle Saint-Gobain a annoncé, le 5 avril 2022, la signature d'un accord en vue de la cession de son activité de distribution spécialisée en plomberie, chauffage et sanitaire en Pologne, à la société polonaise 3W.
- Protrae, activité de transformation et de distribution de bois au Danemark, dont la signature d'un accord de cession a été annoncée le 4 juillet 2022.

Ces cessions s'inscrivent dans la poursuite de la stratégie d'optimisation du portefeuille de Saint-Gobain, visant à améliorer le profil de croissance et de rentabilité du Groupe.

Les critères relatifs aux actifs et passifs destinés à être cédés étant remplis, les comptes de bilan de ces sociétés ont été regroupés et évalués au 30 juin 2022 conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, sur les postes « Actifs et passifs détenus en vue de la vente » du bilan consolidé.

Pour des raisons de confidentialité, les positions au 30 juin 2022 n'ont pas été détaillées par société. Par ailleurs, ces entités en cours de cession n'ont pas été considérées comme des activités abandonnées au compte de résultat au sens d'IFRS 5 car elles ne constituent pas une activité principale pour le Groupe.

En revanche, les cessions Glassolutions Denmark et des entités de distribution spécialisée en produits de plomberie, chauffage et sanitaire au Royaume-Uni étant effectives au premier semestre 2022, les actifs et passifs détenus en vue de la vente n'incluent plus ces entités pour la clôture au 30 juin 2022.

Le détail des actifs et passifs détenus en vue de la vente à la clôture est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 déc. 2021
Immobilisations incorporelles, corporelles et droits d'usage et autres actifs non courants	10	66
Stocks, créances clients, autres créances	93	159
Disponibilités et équivalents de trésorerie	2	2
ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE	105	227
Provisions pour retraites et avantages au personnel	2	3
Autres provisions et passifs, courants et non courants	4	11
Dettes fournisseurs, autres dettes et autres passifs courants	29	98
Dettes financières, emprunts à moins d'un an et banques créditrices	5	55
PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE	40	167
ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE - NET	65	60

4.4. Evolution du nombre de sociétés consolidées

Au 30 juin 2022, le nombre de sociétés consolidées est de 868 (848 au 31 décembre 2021) dont 92 (88 au 31 décembre 2021) consolidées selon la méthode de la mise en équivalence et partenariats.

4.5. Engagements hors bilan donnés liés au périmètre du Groupe

Au 30 juin 2022, les engagements d'achats irrévocables s'élèvent à 3 081 millions d'euros.

Ils comprennent, pour un montant de 2 171 millions d'euros, l'engagement d'achat des actions de la société GCP Applied Technologies, acteur mondial majeur de la chimie de la construction, pour laquelle Saint-Gobain a signé un accord le 6 décembre 2021 en vue de l'acquisition de l'intégralité de ses actions.

Avec des présences géographiques et commerciales complémentaires à celles de Chryso dont l'acquisition a été finalisée en septembre 2021, GCP représente une opportunité unique pour Saint-Gobain d'établir une position de *leader* mondial dans le secteur en croissance de la chimie de la construction, et renforce la stratégie du Groupe en tant que *leader* mondial de la construction durable.

La finalisation de la transaction est soumise à l'accord des actionnaires de GCP, à l'autorisation des autorités de concurrence et à la satisfaction d'autres conditions d'usage ; elle devrait avoir lieu au second semestre 2022.

Les engagements d'achats de titres incluent également l'acquisition de Kaycan, annoncée le 31 mai 2022 pour un montant de 893 millions d'euros. Kaycan est une entreprise familiale de production et distribution de matériaux de construction d'extérieur au Canada et aux Etats-Unis. Grâce à sa position de leader au Canada dans les clins de façade, cette acquisition permet à Saint-Gobain de renforcer son statut de leader mondial de la construction durable, en devenant l'acteur majeur dans les clins de façade (« *siding* ») au Canada, et en élargissant son offre de revêtements en vinyle aux Etats-Unis avec des solutions incluant notamment des produits complémentaires à base d'aluminium ou de bois transformé.

La réalisation de la transaction, soumise à l'autorisation des autorités de la concurrence et à la satisfaction d'autres conditions d'usage, devrait intervenir au cours du troisième trimestre de l'année 2022.

NOTE 5 ELEMENTS COURANTS DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE**5.1. Eléments du compte de résultat****5.1.1. Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel par nature est détaillé ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2022	1^{er} semestre 2021
CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRODUITS ACCESSOIRES	25 481	22 131
Charges de personnel :		
Salaires et charges sociales	(4 540)	(4 251)
Rémunérations en actions ⁽¹⁾	(27)	(41)
Retraites et avantages au personnel	(100)	(113)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des droits d'usage ⁽²⁾	(992)	(954)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence opérationnelles	29	25
Autres ⁽³⁾	(17 060)	(14 421)
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 791	2 376
Autres produits opérationnels	58	53
Autres charges opérationnelles ⁽²⁾	(356)	(285)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	(298)	(232)
RESULTAT OPERATIONNEL	2 493	2 144

⁽¹⁾ Les rémunérations en actions (charges IFRS 2) sont détaillées en note 6 « Charges et avantages au personnel » ;

⁽²⁾ Le total des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles, incorporelles, des droits d'usage, et des amortissements des actifs incorporels liés aux PPA s'élève à 1 037 millions d'euros au premier semestre 2022 contre 978 millions d'euros au premier semestre 2021 ;

⁽³⁾ Le poste « Autres » du résultat d'exploitation correspond aux coûts des marchandises vendues, rabais fournisseurs et frais de distribution des entités de Distribution ainsi qu'aux frais de transport, coûts des matières premières et autres coûts de production dans les autres entités. Il comprend également les frais de recherche et développement comptabilisés en charges d'exploitation qui s'élèvent à 243 millions d'euros au premier semestre 2022 (219 millions d'euros au premier semestre 2021).

5.1.2. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont détaillés ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2022	1^{er} semestre 2021
Dépréciations d'actifs ⁽¹⁾	(15)	(73)
Amortissements des actifs incorporels liés aux PPA ⁽²⁾	(45)	(24)
Autres charges opérationnelles ⁽³⁾	(196)	(106)
Autres charges opérationnelles et dépréciations d'actifs	(256)	(203)
Plus-values de cession des actifs immobilisés	58	53
PLUS ET MOINS-VALUES DE CESSIONS, DEPRECIATIONS D'ACTIFS, IMPACTS LIES AUX VARIATIONS DE PERIMETRE	(198)	(150)
Charges de restructuration	(27)	(31)
Charges sur litiges et autres	(73)	(51)
PERTES ET PROFITS HORS EXPLOITATION	(100)	(82)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	(298)	(232)

⁽¹⁾ Le poste « Dépréciations d'actifs » inclut : les dépréciations sur les écarts d'acquisition, sur les immobilisations incorporelles et corporelles et sur les droits d'usage, sur les actifs destinés à être cédés et sur les autres actifs. Au premier semestre 2021, ce poste concernait essentiellement les dépréciations des actifs destinés à être cédés pour un montant de 84 millions d'euros ;

⁽²⁾ Les amortissements des marques et des listes clients sont reconnus séparément en « autres charges opérationnelles et dépréciations d'actifs », avec les autres pertes et profits liés aux regroupements d'entreprises, qui ne participent pas à la mesure de la performance des Segments opérationnels du Groupe ;

⁽³⁾ En 2022 comme en 2021, les autres charges opérationnelles comprennent essentiellement les moins-values de cession (incluant le recyclage des réserves de conversion, qui représentent une perte de 54 millions d'euros au premier semestre 2022), les mises au rebut d'immobilisations, les frais d'acquisition et les ajustements de prix d'acquisition encourus lors des regroupements d'entreprises.

5.2. Informations sectorielles

En application de la norme IFRS 8, l'information sectorielle suit l'organisation interne du Groupe telle que présentée à la Direction Générale. Le Groupe a choisi de présenter les informations par Segments conformément au *reporting* interne.

La structure du Groupe est constituée de cinq ensembles, avec quatre entités régionales et une entité globale Solutions de Haute Performance. L'information sectorielle est présentée par Segments de la façon suivante :

- **Solutions de Haute Performance (SHP)**, qui suit une organisation par marché pour les clients mondiaux : Mobilité, Sciences de la vie, Industrie de la construction et Industrie ;

Les quatre entités régionales sont les suivantes :

- **Région Europe du Nord**, qui regroupe les pays nordiques, le Royaume-Uni, l'Irlande, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, l'Europe de l'Est et la Russie ;
- **Région Europe du Sud – Moyen Orient (MO) & Afrique**, composée de la France, du Benelux, des pays de la Méditerranée, du Moyen-Orient et de l'Afrique ;
- **Région Amériques**, qui comprend l'Amérique du Nord et l'Amérique Latine ;
- **Région Asie Pacifique**, qui inclut l'Asie et l'Inde ;
- Autres, comprenant les différentes holdings du Groupe.

Les données sectorielles des premiers semestres de 2022 et 2021 par Segments sont les suivantes :

Premier semestre 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	Solutions de Haute Performance ⁽²⁾	Europe du Nord	Europe du Sud ⁽²⁾ - MO & Afrique	Amériques ⁽²⁾	Asie-Pacifique	Autres ⁽¹⁾	Total Groupe
Chiffre d'affaires et produits accessoires	4 600	8 399	7 826	4 277	1 013	(634)	25 481
Résultat d'exploitation	594	690	693	723	129	(38)	2 791
Résultat des sociétés mises en équivalence	1	8	3	16	3	2	33
Amortissements d'exploitation	181	308	288	142	50	23	992
Dépréciations d'actifs		1			1		2
EBITDA	707	991	963	852	179	(9)	3 683
Investissements incorporels et corporels ⁽³⁾	124	130	131	138	60	7	590

⁽¹⁾ La colonne « Autres » correspond à l'élimination des opérations intra-Groupe pour le chiffre d'affaires interne et aux holdings pour les autres rubriques ;

⁽²⁾ Les chiffres d'affaires de la France et des Etats-Unis représentent respectivement 6 385 millions d'euros et 3 906 millions d'euros ;

⁽³⁾ Les investissements incorporels et corporels n'incluent pas les droits d'usage.

Premier semestre 2021

<i>(en millions d'euros)</i>	Solutions de Haute Performance ⁽²⁾	Europe du Nord	Europe du Sud ⁽²⁾ - MO & Afrique	Amériques ⁽²⁾	Asie-Pacifique	Autres ⁽¹⁾	Total Groupe
Chiffre d'affaires et produits accessoires	3 679	7 418	7 457	3 260	875	(558)	22 131
Résultat d'exploitation	496	585	680	555	98	(38)	2 376
Résultat des sociétés mises en équivalence		5	2	15	4	1	27
Amortissements d'exploitation	161	305	285	130	44	29	954
Dépréciations d'actifs		63	19		2		84
EBITDA	596	897	954	672	142	(13)	3 248
Investissements incorporels et corporels ⁽³⁾	99	117	96	79	35	5	431

⁽¹⁾ La colonne « Autres » correspond à l'élimination des opérations intra-Groupe pour le chiffre d'affaires interne et aux holdings pour les autres rubriques ;

⁽²⁾ Le chiffre d'affaires de la France et des Etats-Unis représentent respectivement 5 921 millions d'euros et 3 020 millions d'euros ;

⁽³⁾ Les investissements incorporels et corporels n'incluent pas les droits d'usage.

5.3. Indicateurs de performance

5.3.1. EBITDA

L'EBITDA résulte du calcul du résultat d'exploitation majoré des dotations aux amortissements d'exploitation des immobilisations corporelles, incorporelles et des droits d'usage et des pertes et des profits hors exploitation.

Il s'élève à 3 683 millions d'euros au premier semestre 2022 (3 248 millions d'euros au premier semestre 2021). Son calcul est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021
Résultat d'exploitation	2 791	2 376
Amortissements d'exploitation des immobilisations corporelles et incorporelles	642	621
Amortissements d'exploitation des droits d'usage	350	333
Pertes et profits hors exploitation	(100)	(82)
EBITDA	3 683	3 248

5.3.2. Résultat net courant

Le résultat net courant correspond au résultat après impôts et intérêts ne donnant pas le contrôle, diminué des plus ou moins-values de cession, des dépréciations d'actifs, des provisions non récurrentes significatives et des impôts et intérêts minoritaires afférents.

Le résultat net courant s'élève à 1 814 millions d'euros au premier semestre 2022 (1 506 millions d'euros au premier semestre 2021). Rapporté au nombre moyen pondéré de titres en circulation au 30 juin (516 797 123 actions en 2022, 529 188 715 actions en 2021), il représente un bénéfice net courant par action de 3,51 euros au premier semestre 2022 contre 2,85 euros au premier semestre 2021.

L'écart entre le résultat net et le résultat net courant s'explique de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2022	1^{er} semestre 2021
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	1 724	1 298
Déduction faite des éléments suivants :		
Résultat de cession d'actifs	(128)	(37)
Dépréciations d'actifs et autres	(25)	(89)
Dotation/reprise provisions non récurrentes	0	1
Impact des intérêts ne donnant pas le contrôle	1	(1)
Impôts sur résultat de cession, dépréciations d'actifs, provisions non récurrentes et dépréciations d'impôts différés sur déficits reportables	62	(82)
RESULTAT NET COURANT (PART DU GROUPE)	1 814	1 506

5.4. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement se compose des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 déc. 2021
VALEUR NETTE DES STOCKS	7 611	6 598
CREANCES CLIENTS VALEUR NETTE	6 844	5 104
Autres créances d'exploitation	1 661	1 424
Autres créances hors exploitation	116	80
AUTRES CREANCES VALEUR NETTE	1 777	1 504
CREANCES D'IMPOTS COURANTS	124	166
DETTES FOURNISSEURS	8 282	6 903
Autres dettes d'exploitation	4 396	4 153
Autres dettes hors exploitation	431	655
AUTRES DETTES	4 827	4 808
DETTES D'IMPOTS COURANTS	241	236
Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation (lié à l'activité)	3 438	2 070
Besoin en Fonds de Roulement Hors Exploitation (y compris créances et dettes d'impôts courants)	(432)	(645)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	3 006	1 425

5.4.1. Stocks

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, les stocks se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 déc. 2021
Valeur brute		
Matières premières	2 124	1 726
En-cours de production	463	367
Produits finis	5 618	5 033
VALEUR BRUTE DES STOCKS	8 205	7 126
Provisions pour dépréciation		
Matières premières	(206)	(191)
En-cours de production	(19)	(16)
Produits finis	(369)	(321)
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS DES STOCKS	(594)	(528)
VALEUR NETTE DES STOCKS	7 611	6 598

La valeur nette des stocks s'élève à 7 611 millions d'euros au 30 juin 2022 comparée à 6 598 millions d'euros au 31 décembre 2021. Les dépréciations de stocks comptabilisées en charges au premier semestre 2022 s'élèvent à 163 millions d'euros (132 millions d'euros au premier semestre 2021). Les reprises de dépréciations de stocks ont été comptabilisées pour un montant de 108 millions d'euros au premier semestre 2022 (104 millions d'euros au premier semestre 2021).

5.4.2. Créances et dettes d'exploitation et hors exploitation

- Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances se décomposent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 déc. 2021
Valeur brute	7 240	5 449
Provisions pour dépréciation	(396)	(345)
CREANCES CLIENTS VALEUR NETTE	6 844	5 104
Rabais obtenus et avances versées aux fournisseurs	709	636
Créances sociales	48	35
Créances fiscales d'exploitation (hors impôts sur les sociétés)	518	470
Créances diverses d'exploitation	393	289
Autres créances hors exploitation	116	81
Provisions pour dépréciation des autres créances	(7)	(7)
AUTRES CREANCES VALEUR NETTE	1 777	1 504

L'augmentation des créances au 30 juin 2022 s'explique par la forte activité sur le premier semestre 2022.

Au premier semestre 2022, l'impact des variations de provisions et des pertes sur créances irrécouvrables s'est traduit par une charge de 65 millions d'euros.

Les créances clients au 30 juin 2022 et 31 décembre 2021 sont détaillées par échéance dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute		Dépréciation		Valeur nette	
	30 juin 2022	31 déc. 2021	30 juin 2022	31 déc. 2021	30 juin 2022	31 déc. 2021
CREANCES CLIENTS NON ECHUES	6 323	4 616	(76)	(62)	6 247	4 554
depuis moins d'un mois	396	350	(39)	(29)	357	321
entre un mois et trois mois	158	148	(34)	(30)	124	118
depuis plus de trois mois	363	335	(247)	(224)	116	111
CREANCES CLIENTS ECHUES	917	833	(320)	(283)	597	550
CREANCES CLIENTS	7 240	5 449	(396)	(345)	6 844	5 104

▪ Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et les autres dettes se décomposent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 déc. 2021
DETTES FOURNISSEURS	8 282	6 903
Acomptes reçus et rabais accordés aux clients	1 635	1 636
Fournisseurs d'immobilisations	203	439
Subventions reçues	89	91
Dettes sociales	1 342	1 439
Dettes fiscales (hors impôt sur les sociétés)	646	403
Autres dettes d'exploitation	773	675
Autres dettes hors exploitation	139	125
AUTRES DETTES	4 827	4 808

5.5. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

Au 30 juin 2022, les engagements d'achats irrévocables s'élèvent à 2 350 millions d'euros (1 834 millions d'euros au 31 décembre 2021). La variation des engagements d'achats irrévocables provient essentiellement d'une hausse des engagements d'achats d'énergie et de matières premières.

Dans le cadre des cessions de filiales, le Groupe peut être amené à donner des garanties de passif. Il est constitué une provision chaque fois qu'un risque est identifié et qu'une estimation du coût est possible.

Les autres engagements n'ont pas varié de manière significative.

NOTE 6 CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL**6.1. Provisions pour retraites et avantages au personnel**

6.1.1. Description des régimes à prestations définies

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe sont identiques à ceux mentionnés dans les comptes consolidés du 31 décembre 2021.

6.1.2. Hypothèses de taux

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'augmentation de salaires tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les taux d'actualisation sont établis par zone ou pays sur la base de l'observation des taux obligataires au 30 juin 2022.

Pour la zone euro (y compris France), deux taux d'actualisation en fonction de la durée des régimes sont déterminés à partir d'un modèle de courbe de taux développé par le Cabinet Mercer : un taux pour les régimes de durée inférieure ou égale à 15 ans en 2022 (14 ans en 2021), et un taux pour les régimes de durée supérieure à 15 ans en 2022 (14 ans en 2021).

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un taux d'inflation commun à tous les pays de la zone euro a été retenu comme cela était déjà le cas pour les taux d'actualisation.

Les taux utilisés au premier semestre 2022 dans les pays où les engagements du Groupe sont les plus significatifs sont les suivants :

<i>(en pourcentage)</i>	Zone euro (y compris France)		Royaume-Uni	Etats-Unis
	Plans à durée courte	Plans à durée longue		
Taux d'actualisation	3,25%	3,45%	3,80%	4,60%
Taux d'inflation	2,10%		2,50%	2,20%

Les taux utilisés en 2021 dans les pays où les engagements du Groupe sont les plus significatifs étaient les suivants :

<i>(en pourcentage)</i>	Zone euro (y compris France)		Royaume-Uni	Etats-Unis
	Plans à durée courte	Plans à durée longue		
Taux d'actualisation	1,06%	1,42%	1,95%	2,70%
Taux d'inflation	1,60% à 2,00%		2,70%	2,20%

Ces trois zones représentent la quasi-totalité de l'engagement et la révision des hypothèses actuarielles (taux d'actualisation et taux d'inflation) a contribué à diminuer l'engagement, et par conséquent la provision, d'un montant de 3 469 millions d'euros.

Les rendements dégagés sur la quasi-totalité des fonds sont de 2 491 millions d'euros inférieurs aux rendements prévisionnels, entraînant une augmentation de la provision du même montant. Par ailleurs, une variation du plafonnement de l'actif de 83 millions d'euros en Suisse génère une augmentation de la provision du même montant.

6.1.3. Détail et évolution des engagements de retraites, d'indemnités de départ en retraites et de prévoyance des retraités

6.1.3.1. Valeur nette comptable des provisions

Les provisions pour engagements de retraites et autres engagements sociaux sont constituées de :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 déc. 2021
Engagements de retraites	831	1 263
Indemnités de fin de carrière	300	361
Prévoyance des retraités	217	255
TOTAL DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET PREVOYANCE DES RETRAITES	1 348	1 879
Couverture médicale	27	26
Incapacité de longue durée	7	8
Autres avantages à long terme	104	101
PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	1 486	2 014

Les provisions pour l'ensemble des autres avantages à long terme s'élèvent à 138 millions d'euros au 30 juin 2022 (135 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Le montant des engagements nets de retraites et prévoyance des retraités hors autres avantages à long terme se décompose entre actif et passif de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 déc. 2021
Engagements provisionnés - passif	1 348	1 879
Engagements financés d'avance - actif	(1 202)	(894)
ENGAGEMENTS NETS DE RETRAITES ET PREVOYANCE DES RETRAITES	146	985

6.1.3.2. Evolution des provisions pour retraites et prévoyance des retraités

L'évolution des provisions pour retraites et prévoyance des retraités est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Engagements nets de retraites et prévoyance des retraités
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2021	985
Variations	
Charges opérationnelles	89
Coût financier / rendement calculé des fonds	6
Ecarts actuariels et plafonnement de l'actif (*)	(895)
Contributions aux fonds et prestations versées	(73)
Ecarts de conversion	30
Evolution du périmètre et reclassements	3
Passifs détenus en vue de vente	1
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PERIODE	(839)
SITUATION AU 30 JUIN 2022	146

(*) L'impact sur les capitaux propres est une augmentation de 895 millions d'euros avant impôts (665 millions d'euros nets d'impôts), dont l'augmentation du plafonnement de l'actif de 83 millions d'euros en Suisse.

6.2. Paiements en actions

6.2.1. Plan d'Épargne du Groupe (PEG)

Le Plan d'Épargne du Groupe (PEG) est ouvert à tous les salariés français ainsi qu'aux salariés de la plupart des autres pays où le Groupe est présent. Une condition minimale d'ancienneté dans le Groupe de trois mois est requise pour pouvoir bénéficier du PEG. Les salariés investissent dans des actions Saint-Gobain à un cours préférentiel. Ces actions sont détenues, selon les pays, soit directement soit par l'intermédiaire des fonds communs de placement du PEG ; elles ne peuvent être cédées pendant une période incompressible de cinq ou dix années, sauf événements exceptionnels. Le prix de souscription est celui fixé par le Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain sur délégation du Conseil d'administration. Il correspond à la moyenne des premiers cours cotés de l'action Saint-Gobain sur Euronext Paris aux vingt séances de Bourse qui précèdent la décision avec application d'une décote de 20 %, conformément aux dispositions légales, aux résolutions de l'Assemblée générale et aux délibérations du Conseil d'administration. Les salariés bénéficient également d'un abondement de l'entreprise qui est enregistré en charges dans les comptes du Groupe.

Par ailleurs, la charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés est évaluée sur la base de la décote offerte à la souscription et en tenant compte de l'incessibilité des actions pendant 5 ou 10 ans. Le montant enregistré en charges au premier semestre 2022 est de 9,3 millions d'euros, contre 13,2 millions d'euros en 2021.

Au premier semestre 2022, le groupe Saint-Gobain a mis en œuvre un nouveau plan d'épargne Groupe. Le prix de référence est de 56,48 euros (44,76 euros en 2021), soit, après décote de 20%, un prix de souscription de 45,19 euros (35,81 euros en 2021) qui a été arrêté par décision du Directeur Général le 14 mars 2022.

En 2022, le Groupe a émis au titre du PEG 4 916 097 actions nouvelles (5 562 855 actions en 2021) de quatre euros de nominal réservées à ses salariés, à un prix moyen de 45,19 euros (35,81 euros en 2021) représentant une augmentation de capital de 222 millions d'euros (199 millions d'euros en 2021) nette des frais y afférant.

6.2.2. Plans d'options sur actions

La Compagnie de Saint-Gobain met en œuvre des plans d'options sur actions réservés à certaines catégories de personnel. Sur le premier semestre 2022, aucune attribution n'a été réalisée.

La charge IFRS 2 correspondant à l'amortissement des plans attribués antérieurement, s'élève à 0,1 million d'euros au premier semestre 2022 (0,2 million d'euros au premier semestre 2021).

6.2.3. Attribution d'actions de performance et d'unités de performance

6.2.3.1. Plans d'attribution d'actions de performance

Au 30 juin 2022, quatre plans d'attribution d'actions de performance, autorisés par le Conseil d'administration en 2018, 2019, 2020 et le 25 novembre 2021, sont en cours.

Au cours du premier semestre 2022, aucun nouveau plan n'a été mis en œuvre.

Le montant enregistré en charges au premier semestre 2022 au titre de ces plans s'élève à 17,4 millions d'euros (27,4 millions d'euros au premier semestre 2021).

6.2.3.2. Plans d'attribution d'unités de performance

Des plans d'attribution d'unités de performance, assujettis à des conditions de présence et de performance, ont été mis en œuvre annuellement entre 2012 et 2015 au profit de certains cadres et dirigeants du Groupe en France. Lesdits plans ne donnent pas lieu à remise d'actions mais donnent à leurs bénéficiaires la possibilité de recevoir à long terme (période d'exercice comprise entre quatre années après la date d'attribution et dix années après cette date) une rémunération en numéraire dont le montant sera déterminé par référence au cours de bourse de l'action Saint-Gobain.

Aucun plan de rémunération à long terme sous la forme d'unités de performance n'a été mis en place depuis 2016. La période d'acquisition du dernier plan ayant pris fin en 2019, il n'y a plus de charges au titre de ces plans.

NOTE 7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET DROITS D'USAGE

Les variations des écarts d'acquisition, des autres immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des droits d'usage au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 sont détaillées ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ecarts d'acquisition	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Droits d'usage	Total
Au 1^{er} janvier 2021					
Valeur brute	12 229	4 417	30 699	6 619	53 964
Amortissements et dépréciations cumulés	(2 201)	(1 912)	(19 627)	(3 717)	(27 457)
Valeur nette	10 028	2 505	11 072	2 902	26 507
Variations					
Acquisitions		110	1 481	769	2 360
Cessions		(3)	(95)	(64)	(162)
Dotations aux amortissements		(194)	(1 113)	(679)	(1 986)
Dépréciations	(30)	(40)	(104)	(14)	(188)
Ecarts de conversion et retraitement hyperinflation	354	80	372	60	866
Evolution du périmètre et autres variations	815	250	77	35	1 177
Actifs détenus en vue de la vente	14	(3)	(27)	(50)	(66)
Total des variations de la période	1 153	200	591	57	2 001
Au 31 décembre 2021					
Valeur brute	13 399	4 904	32 000	6 894	57 197
Amortissements et dépréciations cumulés	(2 218)	(2 199)	(20 337)	(3 935)	(28 689)
Valeur nette	11 181	2 705	11 663	2 959	28 508
Variations					
Acquisitions		36	554	395	985
Cessions		(2)	(26)	(4)	(32)
Dotations aux amortissements ⁽¹⁾		(109)	(578)	(350)	(1 037)
Dépréciations		(1)		(1)	(2)
Ecarts de conversion et retraitement hyperinflation	306	26	378	2	712
Evolution du périmètre et autres variations	(117)	336	22		241
Actifs détenus en vue de la vente			(2)	37	35
Total des variations de la période	189	286	348	79	902
Au 30 juin 2022					
Valeur brute	13 526	5 304	33 202	7 397	59 429
Amortissements et dépréciations cumulés	(2 156)	(2 313)	(21 191)	(4 359)	(30 019)
Valeur nette	11 370	2 991	12 011	3 038	29 410

⁽¹⁾ La ligne « Dotations aux amortissements » du poste « Autres immobilisations incorporelles » inclut les amortissements des actifs incorporels liés aux PPA, pour un montant de 45 millions d'euros au premier semestre 2022 (24 millions d'euros au premier semestre 2021).

7.1. Ecarts d'acquisition

Au premier semestre 2022, les évolutions du périmètre correspondent principalement aux entrées de périmètre avec notamment la finalisation de l'allocation du PPA de Chryso, qui a engendré une réduction de l'écart d'acquisition de 229 millions d'euros (cf. note 4.2.1), les acquisitions d'Impac pour 64 millions d'euros, et celles de Fischer Ag et de Igländ Industrier AS pour respectivement 15 millions d'euros et 13 millions d'euros. Les écarts de conversion incluent principalement les incidences de la variation de change du dollar américain, de la livre sterling, de la couronne norvégienne, du real brésilien, du rouble russe, de la couronne suédoise et du peso argentin.

En 2021, les évolutions du périmètre correspondaient principalement à l'entrée de périmètre liée à l'acquisition de Chryso pour 722 millions d'euros, aux acquisitions d'Equflow et de Duraziv pour respectivement 20 millions d'euros et 17 millions d'euros, et aux ajustements des PPA en cours. Des pertes de valeur ont été constatées pour un total de 30 millions d'euros principalement pour les actifs cédés sur la période. Les écarts de conversion incluaient principalement les incidences de la variation de change du dollar américain, de la livre sterling, de la couronne norvégienne, et du peso argentin.

7.2. Autres immobilisations incorporelles

Au premier semestre 2022, les évolutions du périmètre correspondent principalement aux ajustements du PPA liés à l'acquisition de Chryso sur les marques et la relation clientèle, pour respectivement 16 millions d'euros et 277 millions d'euros. Elles comprennent également la relation clientèle et les marques de Duraziv, Igland Industrier AS et Fischer Ag, pour un montant total de 22 millions d'euros, ainsi que les brevets d'Impac pour un montant de 23 millions d'euros.

En 2021, les évolutions du périmètre correspondaient principalement aux marques et à la relation clientèle suite à l'acquisition de Chryso, pour respectivement 158 millions d'euros et 48 millions d'euros. Elles comprenaient également la relation clientèle de MS Techniques, Transluminal et Duraziv pour un montant total de 23 millions d'euros, et la propriété intellectuelle de Saint-Gobain Brüggemann Holzbau GmbH pour un montant de 10 millions d'euros. Des pertes de valeur avaient par ailleurs été constatées sur des actifs isolés pour un total de 40 millions d'euros.

7.3. Immobilisations corporelles

Au premier semestre 2022, les évolutions du périmètre correspondent principalement aux ajustements du PPA liés à l'acquisition de Chryso et à l'entrée de périmètre d'Impac. Les écarts de conversion et les retraitements de l'hyperinflation incluent principalement les incidences de la variation de change du dollar américain, du real brésilien, du peso mexicain, du rouble russe, du yuan ren-min-bi chinois, de la livre sterling et de la roupie indienne.

En 2021, les évolutions du périmètre correspondaient principalement à l'entrée de périmètre liée à Chryso. Les écarts de conversion et les retraitements de l'hyperinflation incluaient principalement les incidences de la variation de change du dollar américain, de la livre sterling, du yuan ren-min-bi chinois, de la roupie indienne, du peso mexicain, de la couronne tchèque, de la couronne norvégienne, du peso argentin, du real brésilien, du dollar canadien et de la livre turque.

7.4. Droits d'usage relatifs aux contrats de location

Au 30 juin 2022, les droits d'usage relatifs aux contrats de location correspondent principalement aux terrains et constructions pour 2 503 millions d'euros (2 419 millions d'euros au 31 décembre 2021) et aux matériels et outillages pour 535 millions d'euros (540 millions d'euros au 31 décembre 2021).

7.5. Suivi de la valeur

Le Groupe réalise régulièrement - et systématiquement pour la clôture de décembre - des tests de valeur de ses actifs : immobilisations corporelles, droits d'usage, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour l'ensemble des UGT, y compris les UGT identifiées à fin décembre 2021 comme étant sensibles, l'analyse des performances du premier semestre 2022 et des perspectives envisagées pour le second semestre ne font ressortir aucun indicateur de pertes de valeurs (*trigger events*) de nature à déclencher un test d'*impairment*. Ainsi, aucun test d'*impairment* n'a été réalisé.

Aucune dépréciation relative à des activités destinées à être cédées ou à des actifs spécifiques n'a été constatée au premier semestre 2022.

Le Groupe n'a pas identifié de variation significative par rapport aux estimations et analyses de sensibilité du 31 décembre 2021.

NOTE 8 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les variations des autres actifs non courants sont analysées ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Titres de participation et autres titres	Prêts, dépôts, cautions et autres actifs	Total des autres actifs non courants
Au 1^{er} janvier 2021			
Valeur brute	92	446	538
Provisions pour dépréciation	(22)	(5)	(27)
VALEUR NETTE	70	441	511
Variations			
Augmentations/(diminutions)	30	(77)	(47)
Dotations/reprises des provisions pour dépréciation	(1)	0	(1)
Ecarts de conversion et retraitement hyperinflation	3	10	13
Transferts et autres variations	17	2	19
Evolution du périmètre	(1)	22	21
Variation de juste valeur	12	0	12
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PERIODE	60	(43)	17
Au 31 décembre 2021			
Valeur brute	152	403	555
Provisions pour dépréciation	(22)	(5)	(27)
VALEUR NETTE	130	398	528
Variations			
Augmentations/(diminutions)	39	(15)	24
Ecarts de conversion et retraitement hyperinflation	5	20	25
Transferts et autres variations	(3)	32	29
Evolution du périmètre	(7)	4	(3)
Variation de juste valeur	(3)	(11)	(14)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PERIODE	31	30	61
Au 30 juin 2022			
Valeur brute	183	433	616
Provisions pour dépréciation	(22)	(5)	(27)
VALEUR NETTE	161	428	589

NOTE 9 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS, PASSIFS EVENTUELS ET LITIGES

9.1. Provisions pour autres passifs

Le détail par nature et l'évolution des autres provisions et passifs courants et non courants sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Provisions pour litiges et environnement	Provisions pour restructurations et charges de personnel	Provisions pour garantie clients	Provisions pour autres risques	Total des provisions pour autres passifs	Dettes sur investissements	Total des provisions pour autres passifs et dettes sur investissements
Au 1^{er} janvier 2021							
Part courante	64	96	108	82	350	11	361
Part non courante	162	126	107	442	837	128	965
TOTAL PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS ET DETTES SUR INVESTISSEMENTS	226	222	215	524	1 187	139	1 326
Variations							
Dotations	193	73	94	83	443		443
Reprises	(8)	(27)	(16)	(22)	(73)		(73)
Utilisations	(72)	(121)	(44)	(41)	(278)		(278)
Evolution du périmètre	4	(2)	(5)	8	5		5
Ecarts de conversion et reclassements	11	3	13	35	62	57	119
Passifs détenus en vue de la vente	(5)	15		(7)	3		3
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PERIODE	123	(59)	42	56	162	57	219
Au 31 décembre 2021							
Part courante	165	61	135	92	453	26	479
Part non courante	184	102	122	488	896	170	1 066
TOTAL PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS ET DETTES SUR INVESTISSEMENTS	349	163	257	580	1 349	196	1 545
Variations							
Dotations	66	23	38	110	237		237
Reprises	(3)	(10)	(8)	(11)	(31)		(31)
Utilisations	(31)	(51)	(18)	(28)	(128)		(128)
Evolution du périmètre	3	2			5		5
Ecarts de conversion et reclassements	13	16	6	50	84	64	148
Passifs détenus en vue de la vente	9				9		9
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PERIODE	57	(20)	18	121	176	64	240
Au 30 juin 2022							
Part courante	219	55	144	190	608	47	655
Part non courante	187	88	131	511	917	213	1 130
TOTAL PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS ET DETTES SUR INVESTISSEMENTS	406	143	275	701	1 525	260	1 785

Les provisions pour litiges et pour risques environnementaux couvrent les charges liées aux litiges, à la protection de l'environnement, à la remise en état et au nettoyage des sites.

Les provisions pour litiges s'élèvent à 191 millions d'euros au 30 juin 2022 (155 millions d'euros au 31 décembre 2021). Elles couvrent notamment les procédures PFOA et le litige concurrence dans le secteur de la distribution en Suisse. Ces provisions sont explicitées plus en détail dans la note 9.2 « Passifs éventuels et litiges ».

Les provisions pour autres risques concernent notamment la provision de DBMP LLC afférente aux litiges amiante (voir la note 9.2.2.2 sur les passifs liés à l'amiante aux Etats-Unis).

9.2. Passifs éventuels et litiges

9.2.1. Droit de la concurrence et procédures liées

9.2.1.1. Enquête de la Commission suisse de la concurrence dans le secteur de la distribution de matériels sanitaires

En novembre 2011, la Commission suisse de la concurrence a ouvert une enquête pour pratiques anticoncurrentielles dans le secteur de la distribution de matériels sanitaires. En mai 2014, le secrétariat de la Commission a adressé une notification de griefs à Sanitas Troesch ainsi qu'à d'autres grossistes du secteur arguant que Sanitas Troesch et certains de ses concurrents se seraient notamment concertés en 2005 et en 2012 sur une baisse des prix « bruts » (« *gross prices* »).

L'amende totale prononcée à l'encontre de toutes les sociétés concernées est de 80 millions de francs suisses. Pour Sanitas Troesch, elle s'élève à 28,8 millions de francs suisses. Sanitas Troesch a fait appel de cette décision le 2 mai 2016. Sanitas Troesch réfute toujours fermement les griefs avancés. L'audition a eu lieu devant le Tribunal administratif fédéral le 21 janvier 2020 et la date à laquelle le Tribunal administratif fédéral rendra sa décision n'est pas encore connue. Une provision pour litiges a néanmoins été passée au 31 décembre 2015 pour un montant équivalent au montant de l'amende, montant inchangé au 30 juin 2022.

9.2.1.2. Enquête de l'Autorité de la concurrence française dans le secteur des produits d'isolation thermique des bâtiments

Un grief de concertation entre 2001 et 2013 sur le marché de la fabrication des produits d'isolation thermique avait été notifié à Saint-Gobain Isover et la Compagnie de Saint-Gobain (en tant que société-mère du Groupe Saint-Gobain), lesquelles ont contesté ce grief.

Par décision en date du 14 janvier 2021, l'Autorité de la concurrence française a considéré que la concertation alléguée n'était pas établie et a prononcé un non-lieu sur l'ensemble des griefs.

Actis a formé un recours en réformation contre cette décision devant la Cour d'appel de Paris le 26 février 2021 à la suite duquel les autres parties, dont Saint-Gobain Isover et la Compagnie de Saint-Gobain, ont formé des recours incidents. L'audience de plaidoirie est prévue en novembre 2022.

Sur le plan civil, en mars 2013, la société Actis a assigné Saint-Gobain Isover, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment et le FILMM devant le tribunal judiciaire de Paris pour les conséquences dommageables des faits faisant l'objet de l'enquête de l'Autorité de la concurrence. Le tribunal a décidé de sursoir à statuer jusqu'à l'arrêt de la Cour d'appel qui sera rendu sur le recours d'Actis contre la décision de l'Autorité de la concurrence.

9.2.2. Litiges liés à l'amiante

Les procédures en cours liées à l'amiante sont décrites ci-après.

9.2.2.1. Litiges français relatifs à l'amiante

- **Actions en reconnaissance de la faute inexcusable**

En France, les sociétés Everite et Saint-Gobain PAM, qui ont fabriqué dans le passé des produits en fibrociment contenant des fibres d'amiante, font l'objet d'actions en reconnaissance de faute inexcusable consécutives à des maladies reconnues d'origine professionnelle, émanant d'anciens salariés de ces sociétés ou de leurs ayants droit.

Au 30 juin 2022, un total de 846 actions ont ainsi été engagées depuis l'origine contre ces deux sociétés en vue d'obtenir une indemnisation complémentaire à la prise en charge par les Caisses d'assurance maladie des conséquences de ces maladies professionnelles.

À cette même date, 825 de ces 846 procédures sont définitivement terminées, 21 actions demeurant en cours.

Le montant total des indemnisations versées depuis le début de ces procédures par Everite et Saint-Gobain PAM s'élève à environ 8,3 millions d'euros au 30 juin 2022 (contre 6,6 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Des actions de même nature ont par ailleurs été engagées contre 13 autres sociétés françaises du Groupe (en dehors de celles ne faisant plus partie du Groupe) ayant utilisé par le passé des éléments de protection en amiante destinés à protéger leurs salariés et installations contre la chaleur de leurs fours.

Au 30 juin 2022, un total de 279 actions ont ainsi été engagées depuis l'origine contre ces 13 sociétés, 236 d'entre elles étant définitivement terminées et 43 demeurant en cours.

Le montant total des indemnisations versées depuis le début de ces procédures par ces sociétés s'élève à environ 11,3 millions d'euros au 30 juin 2022 (contre environ 10,5 millions d'euros au 31 décembre 2021).

- **Actions en réparation du préjudice d'anxiété**

Huit sociétés du Groupe, dont six d'entre elles exploitent ou ont exploité en France des établissements « classés amiante », ont fait l'objet d'actions judiciaires en réparation d'un préjudice d'anxiété engagées par des salariés ou anciens salariés non atteints de maladie professionnelle due à l'amiante, en vue d'obtenir l'indemnisation d'un préjudice d'anxiété ayant pour origine leur prétendue exposition à l'amiante.

Au 30 juin 2022, un total de 861 actions ont ainsi été engagées contre ces sociétés.

A cette même date, 824 de ces 861 procédures sont définitivement terminées, 37 demeurant en cours.

Le montant total des indemnisations versées depuis le début de ces procédures s'élève à 8,5 millions d'euros au 30 juin 2022 (montant identique au 31 décembre 2021).

Il est précisé que les chiffres ci-dessus n'incluent pas les actions engagées contre les sociétés ne faisant plus partie du Groupe.

Enfin, le montant total provisionné pour l'ensemble des litiges français relatif à l'amiante, actions en reconnaissance de faute inexcusable et en réparation d'un préjudice d'anxiété, s'établit à près de 7,2 millions d'euros au 30 juin 2022 (contre 6,9 millions d'euros au 31 décembre 2021).

9.2.2.2. Situation aux Etats-Unis

- **Mesures prises pour parvenir à une résolution équitable et définitive des passifs historiques liés à l'amiante de CertainTeed Corporation aux Etats-Unis**

DBMP LLC, société affiliée à CertainTeed LLC basée en Caroline du Nord qui détient les passifs historiques liés à l'amiante de l'ancienne entité CertainTeed Corporation, s'est placée volontairement le 23 janvier 2020 sous le régime du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites auprès du tribunal compétent du district Ouest de Caroline du Nord à Charlotte. Cette procédure vise à parvenir à une résolution certaine, définitive et équitable de l'ensemble des réclamations actuelles et futures liées aux produits ayant contenu de l'amiante fabriqués ou vendus par l'ancienne entité CertainTeed Corporation.

DBMP LLC a l'intention d'obtenir du tribunal l'autorisation d'établir un *trust* régi par l'article 524(g) de la loi américaine sur les faillites – disposition spécifique qui s'applique aux sociétés qui sont exposées à un nombre important de réclamations liées à l'amiante – en vue de régler son passif lié à l'amiante de façon juste et équitable : les demandeurs actuels et futurs ayant des réclamations admissibles pourront recevoir un paiement plus rapide, en évitant les délais, le stress et l'incertitude des contentieux devant les tribunaux ; dans le même

temps, la création et le financement d'un tel *trust* permettront de résoudre définitivement les passifs liés à l'amiante de DBMP LLC.

Durant le déroulement de cette procédure, qui devrait durer entre trois et huit ans environ, l'ensemble des contentieux relatifs à l'amiante sont suspendus ainsi que les frais y afférents, laissant à DBMP LLC le temps et la protection nécessaires pour négocier un accord qui doit être approuvé au nom de l'ensemble des demandeurs et par le tribunal.

Cette mesure a été prise en raison des aléas croissants liés à la résolution des contentieux devant les tribunaux aux États-Unis. Malgré l'écoulement du temps, le vieillissement de la population et la plus grande difficulté pour les demandeurs de légitimement invoquer avoir été exposés à des produits de l'ancienne entité CertainTeed Corporation ayant contenu de l'amiante, la pratique des demandeurs consistant à assigner systématiquement de nombreux défenseurs, souvent sans fondement, a continué en effet de générer un volume constant de réclamations contre DBMP LLC, sans qu'il soit possible de savoir quand elles cesseront, avec de manière générale, une augmentation du montant des transactions et verdicts.

Certaines procédures contradictoires ont été engagées par les représentants des plaignants actuels et futurs contre CertainTeed LLC, Saint-Gobain Corporation, Compagnie de Saint-Gobain et diverses autres parties. Aucune décision sur le bien-fondé de ces réclamations n'a été prise et ces-dernières n'affectent pas l'évaluation financière faite par la Société de la procédure de faillite du Chapitre 11.

▪ Incidence sur les comptes

À la suite de l'ouverture de la procédure du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites le 23 janvier 2020, les actifs et passifs de DBMP LLC et de sa filiale à 100 % Millwork & Panel LLC, et en particulier la provision de DBMP LLC afférente aux litiges amiante, ne sont plus consolidés dans les comptes du Groupe.

Néanmoins, du fait de la conclusion d'un accord entre CertainTeed LLC et DBMP LLC prévoyant le financement par CertainTeed LLC des coûts de la procédure de faillite de DBMP LLC et, à terme, du « *trust* » régi par l'article 524(g) de la loi américaine sur les faillites – uniquement dans l'hypothèse, dans les deux cas, où DBMP LLC ne serait pas en mesure de les supporter en totalité –, le Groupe a comptabilisé dans ses comptes consolidés une dette vis-à-vis de DBMP LLC s'élevant à 410 millions de dollars au 30 juin 2022 (417 millions de dollars au 31 décembre 2021).

Le résultat consolidé du Groupe au premier semestre 2022 n'est pas affecté par la procédure de faillite en cours décrite ci-dessus.

Cette procédure a pour effet de suspendre le paiement de tous les frais juridiques et des indemnités relatifs aux réclamations liées à l'amiante auprès de DBMP LLC, et aucune charge y afférente n'a été comptabilisée au premier semestre 2022 (comme au premier semestre 2021).

9.2.2.3. Situation au Brésil

Au Brésil, les anciens salariés de Brasilit, qui fabriquait par le passé des produits en fibre ciment contenant de l'amiante, qui sont atteints de maladies professionnelles liées à l'amiante se voient proposer, selon les cas, soit une indemnisation exclusivement pécuniaire, soit une assistance médicale à vie assortie d'une indemnisation. Environ 1 200 accords ont ainsi été conclus jusqu'à ce jour.

Deux actions collectives ont été engagées en 2017 à l'encontre de Brasilit par deux associations de défense d'anciens salariés ayant été exposés à l'amiante dans les établissements de São Caetano (État de São Paulo) et de Recife (État de Pernambuco) en vue d'obtenir une révision de l'assistance médicale et des indemnités pécuniaires. Des décisions de première et de seconde instance ont été rendues respectivement en juillet 2020 et en juillet 2021 dans le cadre de l'action relative à l'établissement de São Caetano, rejetant les demandes des plaignants. Ces derniers ont fait appel de la décision de seconde instance. Une décision de première instance

rejetant les demandes de la partie demanderesse a été rendue en février 2022 dans le cadre de l'action relative à l'établissement de Recife. Cette dernière a fait appel de cette décision.

Une troisième action collective a été engagée en 2019 à l'encontre de Brasilit à Capivari (État de São Paulo) par le ministère public en vue d'obtenir une couverture médicale et des dommages-intérêts pour préjudice moral en faveur des salariés, des anciens salariés, ainsi que leurs familles respectives, et des sous-traitants ayant été exposés à l'amiante. Une décision de première instance a été rendue en septembre 2020 partiellement en faveur des plaignants. En particulier des dommages-intérêts pour préjudice moral ont été alloués aux plaignants, pour un montant réduit à cinq millions de réaux brésiliens (0,8 million d'euros). Brasilit a fait appel de la décision.

Brasilit fait l'objet de contrôles du ministère du Travail et continue de se conformer à l'ensemble de ses obligations légales en matière d'assistance médicale de ses salariés et anciens salariés.

En novembre 2017, la Cour suprême du Brésil a décidé d'interdire définitivement l'usage de l'amiante dans l'ensemble du pays. Brasilit a volontairement cessé de l'utiliser dès 2002.

9.2.3. Litiges environnementaux

▪ Procédures PFOA aux Etats-Unis

Des teneurs en PFOA (acide perfluoro-octanoïque) supérieures aux recommandations sanitaires de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) et aux concentrations maximales de contaminants dans l'eau potable fixées au niveau local ont été détectées dans les réseaux d'eau des localités et les puits privés proches des sites de SG PPL à Hoosick Falls (État de New York), à Merrimack (New Hampshire) et de deux anciens sites à North Bennington (Vermont) aux États-Unis. Le PFOA et le PTFE (polytétrafluoroéthylène) n'ont jamais été produits sur ces sites. SG PPL utilise le PTFE comme matière première qu'elle acquiert auprès de fournisseurs tiers ; le PTFE contenait par le passé du PFOA.

De manière volontaire, SG PPL a fourni de l'eau potable en bouteille aux habitants de ces trois localités, a installé des systèmes de purification aux points de sortie d'eau pour les habitants et entreprises de ces trois localités, a installé des systèmes de filtration au carbone sur le réseau d'eau de Hoosick Falls et a financé l'installation d'un système de filtration au carbone sur le réseau d'eau de Merrimack Valley. En outre, SG PPL a financé de manière volontaire la construction de raccordements au réseau d'eau de certains habitants des localités de Merrimack et de Bennington. Des analyses sont en cours et la responsabilité de SG PPL en matière de dépollution et de mise en place de systèmes de purification d'eau sur les sites des États du New Hampshire et de New York n'a pas encore été établie. S'agissant du Vermont, les obligations en matière de dépollution ont été fixées et en grande partie exécutées, étant précisé que des obligations futures d'exploitation et de maintenance demeurent. SG PPL a conclu des accords (*consent orders*) avec les agences environnementales des États de New York en 2016, du Vermont en 2017 et 2019 relativement à deux sites différents, et du New Hampshire en 2018, aux termes desquels elle a accepté de finaliser des enquêtes, de mettre en œuvre des mesures de remédiation provisoires ou définitives sur ses sites actuels et anciens, sans préjuger d'une quelconque responsabilité de SG PPL et, en ce qui concerne les États du Vermont et du New Hampshire, de financer la construction de réseaux d'eau. Une telle responsabilité, si elle était établie, pourrait être en partie partagée avec d'autres parties prenantes s'agissant notamment du site de Hoosick Falls.

Des actions en réparation de préjudices économiques et de santé en lien avec le PFOA ont été intentées devant les juridictions civiles des États de New York, du New Hampshire et du Vermont, sous forme, pour certaines, d'actions de groupe. Il est difficile de prévoir l'issue de telles actions et leur calendrier, tout comme de savoir si d'autres actions seront intentées contre SG PPL. Toutefois des accords transactionnels ont été signés dans le cadre des actions en cours devant les juridictions civiles des États de New York et du Vermont.

Le montant de la provision enregistrée dans les comptes au 30 juin 2022 à ce titre s'élève à 157 millions de dollars (contre 131 millions de dollars au 31 décembre 2021). Cette provision couvre intégralement le montant des

transactions liées aux actions de groupe dans l'Etat de New York et du Vermont ainsi que divers autres coûts liés aux procédures PFOA et notamment des travaux de remédiation.

9.2.4. Mise en œuvre de la garantie accordée par Saint-Gobain dans le cadre de la cession de Verallia North America

Saint-Gobain, qui avait cédé Verallia North America au groupe Ardagh, doit indemniser Ardagh à hauteur de 84 millions de dollars, au résultat d'une décision arbitrale du 11 juillet 2022 en application du contrat de vente de janvier 2013.

Cette indemnisation intervient à la suite d'une décision en matière de brevets du 21 avril 2017 rendue par le jury d'un tribunal américain, défavorable à Verallia North America, confirmée en appel en juillet 2019.

La décision du tribunal arbitral conduit à enregistrer dans les comptes de Saint-Gobain au 30 juin 2022 une provision d'un montant de 77 millions d'euros correspondant à la contrevalet en euros de 84 millions de dollars, qui vient en réduction du prix de cession de Verallia North America (calculé sur la base d'une valeur d'entreprise de 1 694 millions de dollars).

9.2.5. Autres passifs éventuels

- **Incendie de la tour Grenfell au Royaume-Uni**

Celotex fournit des matériaux isolants pour des applications destinées au secteur du bâtiment et de la construction. Des produits isolants de deux gammes Celotex ont été achetés par l'intermédiaire de distributeurs et utilisés dans le cadre de la rénovation de la tour Grenfell, à Londres, en 2015/2016, dont l'un a été utilisé comme composant d'un système de revêtement de façade conçu et installé (par des tiers) sur la façade extérieure de la tour.

À la suite de l'incendie de la tour Grenfell survenu le 14 juin 2017, une commission d'enquête a été constituée qui doit apprécier, entre autres, les modifications apportées au bâtiment dans le cadre de sa rénovation, le rôle joué par les différents professionnels de la construction et les informations fournies par les fabricants des produits utilisés. Cette commission mène ses travaux en deux phases : le rapport de phase 1 a été publié le 30 octobre 2019, la phase 2 a débuté en janvier 2020 et les auditions publiques devraient se poursuivre jusqu'à l'automne 2022, un rapport final devant ensuite être publié. Une enquête pénale portant sur les circonstances de l'incendie est également en cours.

De nombreuses questions et circonstances nécessitent d'être étudiées de manière approfondie et les conséquences pour Celotex ne seront probablement pas connues avant un certain temps. Des procédures civiles liées à la tour Grenfell ont été intentées à l'égard de Celotex Limited et/ou Saint-Gobain Construction Products UK Limited (portant les activités de Celotex respectivement jusqu'au ou après le 31 décembre 2015) et d'un certain nombre d'autres défendeurs – qui sont également entendus par la commission d'enquête. Ces procédures sont suspendues, suspension durant laquelle les parties au litige peuvent s'engager dans un processus de résolution alternative des différends. Celotex, Saint-Gobain Construction Products UK Limited et d'autres parties ont entamé ce processus. Celotex et Saint-Gobain Construction Products UK Limited ne sont pas en mesure de faire une estimation des montants qu'elles pourraient être amenées à supporter dans le cadre de la procédure de résolution alternative des différends.

Il est difficile de déterminer à ce stade dans quelle mesure Celotex pourrait voir sa responsabilité civile ou pénale engagée du fait de la production, la commercialisation, la fourniture ou l'usage de ses produits ; Celotex Limited et Saint-Gobain Construction Products UK ne sont actuellement pas en mesure d'estimer de manière fiable leur responsabilité éventuelle à cet égard.

NOTE 10 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS**10.1. Résultat financier**

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie, les intérêts sur dettes de loyers, le coût net financier des retraites après prise en compte du rendement des fonds et les autres charges et produits financiers.

Le résultat financier des premiers semestres 2022 et 2021 comprend :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021
Coût de l'endettement financier brut	(111)	(124)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	19	1
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET HORS DETTES DE LOYERS	(92)	(123)
Intérêts sur dettes de loyers	(28)	(28)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET TOTAL	(120)	(151)
Coût financier des retraites	(122)	(94)
Rendement des fonds	115	79
COÛT FINANCIER DES RETRAITES NET	(7)	(15)
Autres charges financières *	(72)	(50)
Autres produits financiers	6	3
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(66)	(47)
RESULTAT FINANCIER	(193)	(213)

* Dont 19 millions d'euros de primes versées au premier semestre 2022 au titre du rachat partiel d'une souche obligataire en livres sterling.

10.2. Endettement net**10.2.1. Emprunts et dettes financières**

Les dettes long terme et court terme du Groupe se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 déc. 2021
Emissions obligataires	7 548	8 521
Emprunt perpétuel et titres participatifs	203	203
Titrisation long terme	385	280
Autres passifs financiers à long terme	199	190
DETTES FINANCIERES LONG TERME - PART LONG TERME	8 335	9 194
Emissions obligataires	849	1 000
Titrisation long terme	115	220
Autres passifs financiers à long terme	101	116
DETTES FINANCIERES LONG TERME - PART COURT TERME	1 065	1 336
Programmes court terme (<i>NEU CP, US CP, Euro CP</i>)	1 807	0
Titrisation court terme	385	263
Concours bancaires et autres passifs financiers à court terme	376	282
DETTES FINANCIERES COURT TERME	2 568	545
TOTAL DETTE BRUTE HORS DETTES DE LOYERS	11 968	11 075
Dettes de loyers	3 243	3 155
TOTAL DETTE BRUTE	15 211	14 230
Disponibilités sur comptes bancaires	(2 095)	(1 725)
Portefeuille OPCVM et valeurs assimilées	(4 840)	(5 218)
DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(6 935)	(6 943)
TOTAL ENDETTEMENT NET	8 276	7 287

La variation de la dette financière à long terme du Groupe, hors dettes de loyers, se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 déc. 2021	Avec impact sur la trésorerie		Sans impact sur la trésorerie			30 juin 2022
		Augmentations	Diminutions	Evolution du périmètre	Ecarts de conversion	Autres	
Dettes financières long terme - part long terme	9 194	30	(260)	6	8	(643)	8 335
Dettes financières long terme - part court terme	1 336	14	(904)	0	1	618	1 065
TOTAL DETTES FINANCIERES LONG TERME	10 530	44	(1 164)	6	9	(25)	9 400

Les principales variations avec impact sur la trésorerie sont détaillées en note 10.2.3. La principale variation sans impact de trésorerie « Autres » correspond au reclassement en part court terme des dettes à échéance dans les douze mois.

La juste valeur des dettes brutes à long terme (parts à long et court terme), hors dettes de loyers, gérées par la Compagnie de Saint-Gobain s'élève à 8,4 milliards d'euros au 30 juin 2022 (pour une valeur comptable enregistrée de 8,6 milliards d'euros). La juste valeur des emprunts obligataires correspond à la dernière cotation du marché. Pour les autres emprunts, la valeur de remboursement a été retenue.

10.2.2. Échéancier de la dette brute totale

L'échéancier de la dette brute totale du Groupe au 30 juin 2022 se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Devise	Moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	Total
Emissions Obligataires	EUR	849	3 947	3 175	7 971
	GBP		136	290	426
Emprunt perpétuel et titres participatifs	EUR			203	203
Titrisation long terme	EUR	115	385		500
Autres passifs financiers à long terme	Toutes devises	25	71	128	224
Intérêts courus dette long terme	Toutes devises	76			76
TOTAL DETTES FINANCIERES LONG TERME		1 065	4 539	3 796	9 400
DETtes FINANCIERES COURT TERME	Toutes devises	2 568	0	0	2 568
TOTAL DETTE BRUTE HORS DETTES DE LOYERS		3 633	4 539	3 796	11 968
Dettes de loyers	Toutes devises	713	1 654	876	3 243
TOTAL DETTE BRUTE		4 346	6 193	4 672	15 211

10.2.3. Emprunts obligataires

La Compagnie de Saint-Gobain a remboursé le 28 mars 2022 un emprunt obligataire, arrivé à maturité, d'un montant total de 900 millions d'euros avec un coupon de 3.625%.

La Compagnie de Saint-Gobain a racheté partiellement le 18 mai 2022 un montant nominal de 183,6 millions de livres sterling d'un emprunt obligataire. Cet emprunt obligataire, d'un montant à l'origine de 300 millions de livres sterling, a désormais un montant résiduel de 116,4 millions de livres sterling à échéance 15 novembre 2024 avec un coupon de 5.625%. La différence entre la valeur de rachat et la valeur nominale des obligations rachetées (16,1 millions de livres sterling) a été comptabilisée en autres charges financières.

10.2.4. Emprunt perpétuel

En 1985, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 25 000 titres perpétuels, de 5 000 écus de nominal, aujourd'hui de 5 000 euros.

Au cours du temps, le Groupe a racheté et annulé 18 496 titres. Le nombre de titres en circulation au 30 juin 2022 est donc de 6 504 pour un montant nominal de 33 millions d'euros.

La rémunération de ces titres est à taux variable (moyenne des taux interbancaires offerts par cinq banques de référence pour des dépôts en euro à six mois).

Ces titres ne sont pas remboursables et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

10.2.5. Titres participatifs

En juin 1983, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 1 288 299 titres participatifs de 1 000 francs de nominal, maintenant fixé à 152,45 euros depuis la conversion en euros intervenue en 1999.

Une partie de ces titres a été rachetée au cours du temps ; le nombre de titres encore en circulation au 30 juin 2022 s'élève à 606 883, soit un montant nominal de 92,5 millions d'euros.

La rémunération de ces titres participatifs est comprise entre 75% et 125% du TMO, en fonction des résultats consolidés du groupe Saint-Gobain.

En avril 1984, la Compagnie de Saint-Gobain a également émis 194 633 titres participatifs de 1 000 écus de nominal, aujourd'hui de 1 000 euros.

Une partie de ces titres a été rachetée au cours du temps ; le nombre de titres encore en circulation au 30 juin 2022 s'élève à 77 516, soit un montant nominal de 77,5 millions d'euros.

La rémunération de ces titres participatifs est composée d'une part d'une partie fixe applicable à 60% du montant nominal du titre et rémunérée à 7,5% l'an, et d'autre part d'une partie variable applicable à 40% du montant nominal du titre, liée au bénéfice net consolidé de l'exercice précédent et au taux de référence Euribor 6 mois +7/8%.

L'ensemble de ces titres participatifs n'est pas remboursable et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

10.2.6. Programmes de financement

Le Groupe dispose de programmes de financement à moyen et long terme (*Medium Term Notes*) et à court terme (*Commercial Paper*).

La situation de ces programmes s'établit comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Tirages autorisés	Limites autorisées au 30 juin 2022	Encours au 30 juin 2022	Encours au 31 déc. 2021
<i>Medium Term Notes</i>	toutes durées	15 000	8 479	9 649
<i>NEU CP</i>	jusqu'à 12 mois	4 000	1 807	0
<i>US Commercial Paper</i>	jusqu'à 12 mois	963 *		0
<i>Euro Commercial Paper</i>	jusqu'à 12 mois	963 *		0

* Équivalent à 1 000 millions d'USD sur la base du taux de change au 30 juin 2022.

Conformément aux usages du marché, les tirages de *Negotiable European Commercial Paper (NEU CP)*, *d'US Commercial Paper* et *d'Euro Commercial Paper* sont généralement effectués pour une durée allant d'un à six mois. Compte tenu de leur renouvellement fréquent, ils sont classés dans la dette à taux variable.

10.2.7. Lignes de crédit syndiquées

La Compagnie de Saint-Gobain dispose de deux lignes de crédit sous forme de crédits syndiqués, dont l'objet principal est de constituer une source de financement sécurisée pour le groupe Saint-Gobain (y compris le support éventuel de ses programmes de financement à court terme : *NEU CP*, *US Commercial Paper* et *Euro Commercial Paper*) :

- Un crédit syndiqué de 2,5 milliards d'euros à maturité décembre 2024, après exercice des deux options d'extension d'un an ;
- Un autre crédit syndiqué de 1,5 milliard d'euros, également à maturité décembre 2024, après exercice des deux options d'extension d'un an.

Au niveau actuel de note de la dette à long terme du groupe Saint-Gobain, ces deux crédits syndiqués ne comportent pas de ratio financier. Au 30 juin 2022, aucune de ces deux lignes de crédit n'est utilisée.

10.2.8. Titrisation de créances commerciales

Le Groupe dispose de deux programmes de titrisation de créances commerciales, l'un par l'intermédiaire de sa filiale française GIE Point.P Finances, l'autre par l'intermédiaire de sa filiale américaine Saint-Gobain Receivables Corporation.

Le programme français d'un montant maximal de 500 millions d'euros s'élève à 500 millions d'euros au 30 juin 2022 contre 500 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Sur la base de fluctuations saisonnières historiques des créances à céder et des caractéristiques du contrat, 385 millions d'euros ont été classés en part à long terme et le solde est classé en part à court terme.

Le programme américain, d'un montant maximal de 400 millions de dollars, est utilisé au 30 juin 2022 à hauteur de 400 millions de dollars, soit une contrevaletur de 385 millions d'euros contre 263 millions d'euros au 31 décembre 2021.

10.2.9. Dettes garanties par des actifs

Une partie des dettes, pour un montant de 1 million d'euros au 30 juin 2022, est garantie par des actifs immobilisés (hypothèques et nantissements de titres).

10.2.10. Affacturage

Le Groupe a mis en place plusieurs programmes de cession de créances sous forme d'affacturage. L'analyse des risques et avantages tels que définis par IFRS 9 a conduit le Groupe à dé-comptabiliser, en quasi-totalité, les créances cédées visées par ces programmes. Le montant de créances cédées dé-comptabilisées au 30 juin 2022 est de 548 millions d'euros contre 492 millions d'euros au 31 décembre 2021.

10.3. Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés de taux, de change, d'énergie, de matières premières et d'actions dans le but de couvrir les risques liés aux variations de ces sous-jacents, qui peuvent survenir dans le cadre de ses opérations courantes.

Les principaux instruments dérivés utilisés par le Groupe sont les suivants :

(en millions d'euros)	Juste valeur		Nominal réparti par échéance					
	Dérivés Actif	Dérivés Passif	30 juin 2022	31 déc. 2021	Moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	30 juin 2022
COUVERTURE DE JUSTE VALEUR	0	0	0	0	0	0	0	0
Couverture de flux futurs								
Change	14	(6)	8	6	1 395	30	0	1 425
Taux	2	(37)	(35)	(60)	0	95	371	466
Energie et matières premières	20	(1)	19	6	17	33	5	55
Autres risques : actions	1	0	1	12	3	14	0	17
COUVERTURE DE FLUX FUTURS - TOTAL	37	(44)	(7)	(36)	1 415	172	376	1 963
Dérivés non qualifiés conclus principalement par la Compagnie de Saint-Gobain								
Change	26	(12)	14	14	4 618	2	0	4 620
Taux	0		0	0				0
Energie et matières premières			0	0				0
DERIVÉS NON QUALIFIÉS - TOTAL	26	(12)	14	14	4 618	2	0	4 620
TOTAL	63	(56)	7	(22)	6 033	174	376	6 583

10.3.1. Risque de crédit des instruments dérivés

La valorisation du risque de crédit des instruments dérivés est calculée selon la norme IFRS 13 à partir des probabilités de défaut historiques issues des calculs d'une agence de notation de premier plan et d'un taux de recouvrement. Au 30 juin 2022, cette valorisation n'est pas significative.

10.3.2. Impact en capitaux propres des instruments financiers qualifiés en couverture de flux futurs

Au 30 juin 2022, la réserve IFRS de couverture des flux futurs (« *cash flow hedge reserve* » consolidée) représente un solde créditeur de 15 millions d'euros composé principalement :

- Montant débiteur de 14 millions d'euros relatif aux *Cross Currency Swaps* qualifiés en couverture de flux futurs permettant la conversion en euro d'un emprunt obligataire en livre sterling ;
- Montant créditeur de 2 millions d'euros correspondant à la variation de valeur des couvertures de taux qualifiées en couverture de flux futurs ;
- Montant créditeur de 19 millions d'euros correspondant à la variation de valeur des couvertures d'énergie qualifiées en couverture de flux futurs ;
- Montant créditeur de 8 millions d'euros correspondant à la variation de valeur des couvertures de change qualifiées en couverture de flux futurs ;

Les dérivés qualifiés en couverture de flux futurs ne présentent pas d'inefficacité significative.

10.3.3. Impact en résultat des instruments financiers non qualifiés en couverture de flux futurs

Pour les instruments dérivés qui sont classés dans la catégorie « Actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat », la part de juste valeur rapportée au résultat représente un gain de 14 millions d'euros au 30 juin 2022 identique à celui du 31 décembre 2021.

10.3.4. Structure de la dette du Groupe, hors dettes de loyers

La moyenne pondérée des taux d'intérêts de la dette brute totale, aux normes IFRS et après gestion (*Swaps* de taux et *Cross Currency Swaps*), s'établit à 1,9 % au 30 juin 2022 contre 2,1 % au 31 décembre 2021.

Le tableau ci-après présente la répartition par type de taux (fixe ou variable) de la dette brute du Groupe au 30 juin 2022 après gestion par des *swaps* de taux et des *Cross Currency Swaps*.

<i>(en millions d'euros)</i>			
Dette brute, hors dettes de loyer			
	Variable	Fixe	Total
EUR	2 757	7 298	10 055
Autres devises	685	1 129	1 814
TOTAL	3 442	8 427	11 869
<i>(en pourcentage)</i>	29%	71%	100%
Intérêts courus et autres			99
TOTAL DETTE BRUTE HORS DETTES DE LOYERS			11 968

10.4. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers ont été classés dans les catégories selon la norme IFRS 9 de la manière suivante :

Au 30 juin 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Instruments financiers			Total des instruments financiers	Instruments financiers à la juste valeur			Total des instruments financiers évalués à la juste valeur
		Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments de l'état des produits et des charges comptabilisés	Coût amorti		Données de niveau 1	Données de niveau 2	Données de niveau 3	
Créances clients et autres créances				8 578	8 578				0
Prêts, dépôts et cautions	(8)			427	427				0
Titres de participation et autres titres	(8)		161		161			161	161
Instruments dérivés actifs		26	37		63		63		63
Disponibilités et équivalents de trésorerie		4 840		2 098	6 938	4 840			4 840
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		4 866	198	11 103	16 167	4 840	63	161	5 064
Dettes fournisseurs et autres dettes				(13 099)	(13 099)				0
Dettes financières long terme et court terme				(11 942)	(11 942)				0
Dettes de loyers long terme et court terme				(3 243)	(3 243)				0
Instruments dérivés passifs		(12)	(44)		(56)		(56)		(56)
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		(12)	(44)	(28 284)	(28 340)	0	(56)	0	(56)
ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS - NET		4 854	154	(17 181)	(12 173)	4 840	7	161	5 008

Au 31 décembre 2021

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Instruments financiers			Total des instruments financiers	Instruments financiers à la juste valeur			Total des instruments financiers évalués à la juste valeur
		Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments de l'état des produits et des charges comptabilisés	Coût amorti		Données de niveau 1	Données de niveau 2	Données de niveau 3	
Créances clients et autres créances				6 573	6 573				0
Prêts, dépôts et cautions	(8)			398	398				0
Titres de participation et autres titres	(8)		130		130			130	130
Instruments dérivés actifs		18	27		45		45		45
Disponibilités et équivalents de trésorerie		5 218		1 727	6 945	5 218			5 218
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		5 236	157	8 698	14 091	5 218	45	130	5 393
Dettes fournisseurs et autres dettes				(11 708)	(11 708)				0
Dettes financières long terme et court terme				(11 022)	(11 022)				0
Dettes de loyers long terme et court terme				(3 155)	(3 155)				0
Instruments dérivés passifs		(4)	(63)		(67)		(67)		(67)
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		(4)	(63)	(25 885)	(25 952)	0	(67)	0	(67)
ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS - NET		5 232	94	(17 187)	(11 861)	5 218	(22)	130	5 326

NOTE 11 CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION**11.1. Capitaux propres**

11.1.1. Capitaux propres

Au 30 juin 2022, le nombre d'actions composant le capital social de la Compagnie de Saint-Gobain est de 520 062 038 actions au nominal de 4 euros (524 017 595 actions au 31 décembre 2021).

11.1.2. Nombre d'actions

	Nombre d'actions	
	Composant le capital	En circulation
NOMBRE D' ACTIONS AU 31 DECEMBRE 2020	532 683 713	530 033 505
Plan d'Epargne Groupe	5 562 855	5 562 855
Options de souscription d'actions	14 201	14 201
Actions rachetées		(16 865 006)
Actions revendues		2 525 353
Actions annulées	(14 243 174)	
NOMBRE D' ACTIONS AU 31 DECEMBRE 2021	524 017 595	521 270 908
Plan d'Epargne Groupe	4 916 097	4 916 097
Options de souscription d'actions		
Actions rachetées		(14 991 920)
Actions revendues		1 107 418
Actions annulées	(8 871 654)	
NOMBRE D' ACTIONS AU 30 JUIN 2022	520 062 038	512 302 503

11.1.3. Dividendes

L'Assemblée Générale, réunie le 2 juin 2022, a approuvé le dividende proposé au titre de l'exercice 2021, soit 1,63 euro par action. Ce dividende a été détaché le 6 juin et mis en paiement le 8 juin 2022.

11.2. Résultat par action

11.2.1. Le résultat de base par action

Le calcul du résultat de base par action se détaille comme suit :

	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021
Résultat net (part du Groupe) (en millions d'euros)	1 724	1 298
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	516 797 123	529 188 715
RESULTAT NET (PART DU GROUPE) DE BASE PAR ACTION (en euros)	3,34	2,45

11.2.2. Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action se détaille comme suit :

	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Résultat net (part du Groupe) (en millions d'euros)	1 724	1 298
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	520 639 280	533 084 200
RESULTAT NET (PART DU GROUPE) DILUE PAR ACTION (en euros)	3,31	2,43

Le nombre moyen pondéré et dilué de titres est calculé à partir du nombre moyen pondéré de titres en circulation en tenant compte de tous les effets de la conversion des instruments dilutifs existants, c'est-à-dire des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions (171 975 titres au 30 juin 2022) et des plans d'attribution d'actions de performance (3 670 182 titres au 30 juin 2022).

NOTE 12 IMPOTS**12.1. Impôts sur le résultat**

Conformément à la norme IAS 34, la charge d'impôt comptabilisée est déterminée par référence au taux effectif d'impôt projeté en fin d'année, retraité des éléments ponctuels du semestre.

La réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle a été effectuée sur la base d'un taux d'imposition de 25,82% au premier semestre 2022 et 28,41% au premier semestre 2021 et s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 774	1 340
moins :		
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	33	27
Impôts sur les résultats	(530)	(593)
RESULTAT AVANT IMPOT DES SOCIETES INTEGREES	2 271	1 906
Taux d'imposition de la France	25,82%	28,41%
Impôt théorique au taux français	(586)	(541)
Incidence du différentiel de taux à l'étranger	32	68
Dépréciations d'actif et plus ou moins-values sur cession d'actif	(36)	(9)
Reconnaissance d'impôts différés actifs et provisions sur impôts différés	60	(7)
Report variable		(105)
Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	(7)	(4)
Coûts relatifs aux dividendes	(14)	(21)
Autres impôts et variations de provisions	21	26
IMPÔTS SUR LES RESULTATS	(530)	(593)

Au premier semestre 2021, le changement du taux d'impôt futur au Royaume Uni de 19% à 25% (applicable au 1^{er} avril 2023) avait conduit à comptabiliser, une charge d'impôts de 105 millions d'euros au titre du report variable.

L'incidence du différentiel de taux d'imposition à l'étranger par rapport au taux en France s'explique par la contribution des pays à taux d'impôt plus faibles. Les principaux pays contributeurs sont la Pologne, l'Irlande, la Suède, la République Tchèque, la Suisse et la Roumanie.

12.2. Impôts différés

Au bilan, la variation du montant net des impôts différés actifs et passifs s'explique de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Impôts différés actifs/(passifs) nets
VALEUR NETTE au 1^{er} janvier 2021	305
(Charges)/produits d'impôts différés	(76)
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19	(196)
Report variable relatif aux écarts actuariels *	60
Ecarts de conversion et retraitement hyperinflation	(11)
Evolution du périmètre et autres variations	(61)
VALEUR NETTE au 31 décembre 2021	21
(Charges)/produits d'impôts différés	57
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19	(230)
Ecarts de conversion et retraitement hyperinflation	21
Actifs et passifs détenus en vue de la vente	2
Evolution du périmètre et autres variations	(89)
VALEUR NETTE au 30 juin 2022	(218)

* Au 30 juin 2021, le report variable relatif aux écarts actuariels concernait le Royaume Uni.

En 2021 et au premier semestre 2022, les évolutions de périmètre concernent essentiellement les impôts différés sur les marques et relation clientèle reconnus dans le cadre de la comptabilisation du PPA de Chryso.

NOTE 13 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Société Anonyme

*Tour Saint-Gobain
12, place de l'Iris
92400 Courbevoie Cedex*

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022

KPMG S.A.

Tour EQHO
2 Avenue Gambetta - CS 60055
92066 Paris-La Défense Cedex

S.A. au capital de 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Société Anonyme

*Tour Saint-Gobain
12, place de l'Iris
92400 Courbevoie Cedex*

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022

Aux actionnaires de la société Compagnie de Saint-Gobain,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Compagnie de Saint-Gobain, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris-La Défense, le 27 juillet 2022

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Pierre-Antoine Duffaud

Laurent Chillet

Frederic Gourd

Bénédicte Margerin



ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES
DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2022

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre clos le 30 juin 2022 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Compagnie de Saint-Gobain et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Courbevoie, le 27 juillet 2022

Benoit Bazin

Directeur Général

Compagnie de Saint-Gobain

Sreedhar N.

Directeur financier

Compagnie de Saint-Gobain